



M♥NES mag

Piscine du Grand Large
Ouverture le 19 mars

**Au BAM, les peintures
et dessins de
Pierre Tal Coat**

**Dragons à l'honneur
au 4^e Festival
Trolls & Légendes**

Sommaire

Édito et sommaire.....	/03
Tout le Mons en parle.....	/05
Population / État civil	/10
Piscine du Grand Large	/12
Culture :	
Au Mundaneum	/17
Exposition en cours	/18
Agenda culturel	/20
Mons 2015	/22
Festival Trolls & Légendes	/24
Rencontre :	
Pierre Kroll.....	/26
Environnement	/28
Prévention	/32
Éducation / Jeunesse	/35
Social	/38
Portrait :	
Mémoire de patrimoine	/43
Histoire :	
La Cavalcade de Jemappes	/44
Brèves	/47



Couverture :
Montage Laurent Noben
Réalisé pour l'inauguration de la Piscine du Grand Large.

In memoriam

À Etienne Manise, pompier à Mons, qui nous a tragiquement quittés le 23 janvier 2011, ainsi qu'à sa compagne, à sa petite fille, à sa maman, à ses collègues et amis...



Etienne était un homme, un compagnon, un papa, un fils, un collègue, un ami unanimement apprécié pour ses qualités humaines et professionnelles. Il laisse un vide énorme dans le cœur de son entourage et dans la ville entière.

Nous ressentons tous un profond sentiment d'injustice face à ce qui est arrivé. Bien sûr, il y a les risques du métier. Ce n'est pas donné à tout le monde de mettre son existence en danger au quotidien pour sauver des vies. Pour s'engager dans cette magnifique profession, il faut non seulement une grande générosité, mais aussi beaucoup de courage.

A travers son exemple, je souhaite rendre hommage aux pompiers du Service Incendie de Mons ainsi qu'à l'ensemble de leurs collègues de notre pays. Ils écrivent chaque jour les pages les plus nobles de notre service public. Nous pouvons être fiers de ces hommes et profondément reconnaissants pour leur travail extraordinaire !

On devrait toujours avoir le droit d'aller au bout des choses et laisser une trace durable. Etienne incarnait une conception positive de l'existence : il était aimé par tous, son départ brutal n'en apparaît que plus injuste et absurde. C'est en cultivant sa droiture, sa générosité et son altruisme que nous ferons en sorte qu'Etienne continue à vivre à travers chacun d'entre nous.

Au nom du Collège et du Conseil communal de la Ville de Mons, je présente à la famille, aux amis et aux collègues d'Etienne nos plus sincères condoléances.

Elio Di Rupo
Bourgmestre
Ministre d'État

N° 50



L'évolution du Mons Mag spécial Doudou ... du n°0 paru en 1997 à nos jours ...

Quand le numéro 0 est sorti, en juin 1997, il portait sobrement le titre (qui n'en était pas vraiment un) de « Bulletin communal ». Pas très sexy avouons-le. Depuis, Mons Magazine, aujourd'hui Mons Mag, a toujours tenté d'évoluer, tant sur le fond que sur la forme. La couleur est apparue rapidement sur l'ensemble du bulletin, le nombre de pages a progressivement augmenté, des rubriques récurrentes et variées se sont développées, les événements culturels et festifs y sont toujours détaillés... seule la périodicité demeure, à savoir quatre numéros par année. Sans oublier le programme officiel du Doudou de quelque 48 pages, qui accompagne depuis quelques années votre édition estivale.

L'objectif de départ est lui aussi inchangé : vous informer au mieux et au plus près de tout ce qui fait la vie montoise, le tout dans une mise en page qui se veut agréable et moderne. Merci aux collaborateurs et agents communaux qui rédigent des articles ou communiquent des informations s'avérant souvent très utiles et pratiques, permettant de surcroît une grande diversité dans votre magazine. Merci à la société montoise

Ex Nihilo qui, depuis quelques années maintenant, assure le graphisme du Mons Mag. Merci aussi à la SPRL Daniel Grasselli, basée à Hornu, qui imprime le bulletin communal depuis le tout premier numéro. Un rapide petit calcul nous montre qu'avec ses 50 numéros distribués aux presque 42.000 boîtes aux lettres que compte l'entité montoise, le nombre total d'exemplaires distribué dépasse aujourd'hui la barre des deux millions ! Merci enfin à vous de nous lire aussi fidèlement ! N'hésitez surtout pas à nous écrire si vous souhaitez réagir à propos d'un article publié. Toute critique constructive (positive ou négative) sera toujours traitée comme il se doit, surtout si elle permet d'améliorer le présent magazine.

Fabrice Levêque



Et en juin 1991, quand le Mons Mag n'existait pas encore

Concours basket Gagnez 2 places à la mons.arena !



Le Club de Dexia Mons-Hainaut, évoluant en division 1 de basket-Ball, est heureux d'offrir 100 X 2 places aux habitants de l'entité montoise, à l'occasion de la rencontre Dexia Mons-Hainaut - Pepinster qui se disputera le 30 avril 2011 à 20h30 à mons.arena, Rue des Laminoirs à Jemappes.

Pour remporter ces places, rien de plus simple ! Il suffit de les réserver par téléphone au 065/32.05.91 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h) en précisant votre nom et adresse complète ainsi qu'un numéro de téléphone où vous joindre.

L'occasion de découvrir l'ambiance incomparable d'un match de basket à mons.arena !.

Un don au BAM

M^{me} Plumart-Loreau a décidé de céder au BAM (Beaux-Arts Mons) quatre tableaux de différents artistes-peintres du 20ème siècle de la région : Arsène Detry, Georges Boulmant et Berthe Dubail. Ces œuvres d'art faisaient partie de l'héritage de son père, M. Georges Plumart, Bourgmestre de Cuesmes de 1953 à 1965 après en avoir été l'Echevin de l'Instruction Publique dès 1932.



La Ville remercie ce geste généreux qui viendra enrichir ses collections muséales.

391^e Ducasse de Messines Ces Géants qui font le printemps



Reconnue en mai 2010 comme Chef d'œuvre oral et immatériel de la Communauté française, reconnue comme l'une des plus anciennes manifestations du genre en Hainaut, la Ducasse de Messines a su garder tout son charme et son attrait d'antan. Cette manifestation culturelle et populaire est issue du pèlerinage à Notre-Dame de Messines et a pu conserver une identité propre. Les Géants Batisse, Lalie, Biloute et Trinette ont encore de beaux jours devant eux.

Cette année, plusieurs réjouissances sont au rendez-vous, à la fois dans les rues du quartier de Messines et sous le chapiteau de l'avenue Jean d'Avesnes. Plusieurs cortèges avec les Géants, leur amis venus du Meiboom de Bruxelles ou de Dunkerke animeront la ville les samedi 26 et dimanche 27 mars prochains.

Tout le week-end, des concours pour enfants et adultes seront organisés. Une grande brocante ravira les chalands le samedi, et les jardiniers trouveront leur bonheur dans l'immense marché aux fleurs du dimanche.

Naturellement, vous pourrez également y trouver les objets folkloriques propres à la Ducasse : wa-was, gayoles, sôdarts et autres rossignols seront vendus au cœur du marché floral du dimanche.

391^e Ducasse de Messines

25, 26 et 27 mars 2011

« Les bibliothèques piquent une crise ! »

Le réseau de lecture publique montois vous propose, outre le classique prêt d'ouvrages divers, des activités à la pelle au cours des mois printaniers ; tant qu'il est impossible ici de vous les détailler.

Epinglons toutefois les nombreuses activités qui fleuriront dans le cadre du « Printemps des Bibliothèques », dont le thème cette année est : « Les bibliothèques piquent une crise ».

Expositions, vente de livres, lectures-débats, conférences, spectacles, goûters gourmands, ateliers d'éveil, balades contées et autres animations diverses seront au rendez-vous, durant tout le printemps.

Programme complet disponible sur www.printemps.hainaut.be



INFOS ET RÉSERVATIONS :

Bibliothèque Ville de Mons – Jemappes
065/56.22.20
biblio.jemappes@ville.mons.be

Bibliothèque « Les Comtes de Hainaut » - Mons)
065/31.44.69

Le manège.mons
065/39.59.39
tickets@lemanege-mons.be

/ Drame de Buizingen Un an déjà !

Le dimanche 13 février dernier, le cortège s'est rassemblé sur la Grand-Place face à l'Hôtel de Ville, puis a marché dans le coeur de Mons, via le piétonnier et la rue des Capucins, pour s'immobiliser, dans une ambiance lourde, sur la place Léopold; face à la gare de Mons.

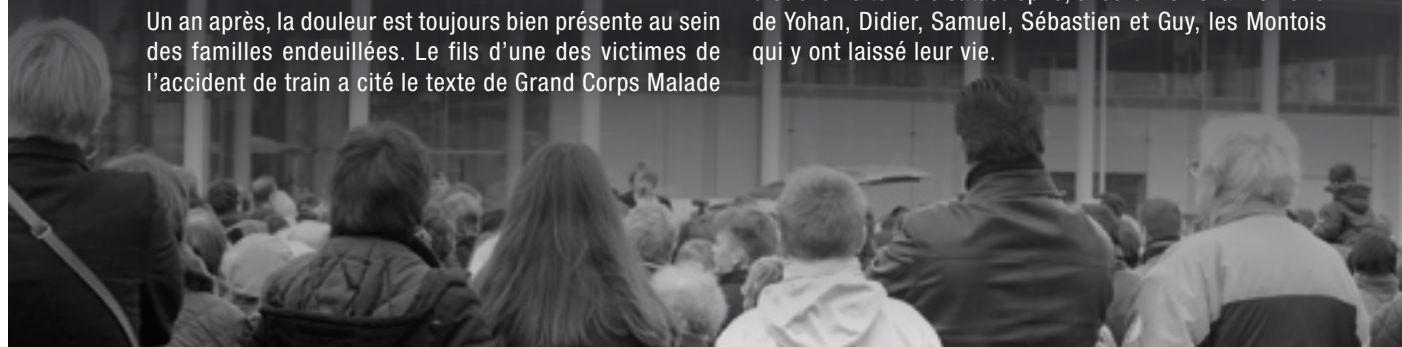
«Nous avons choisi ce lieu symbolique comme aboutissement de cette marche silencieuse», a exprimé Geneviève Isaac, porte-parole du groupe des familles endeuillées. Pour rappel, c'est le 15 février 2010 que la catastrophe de Buizingen a fait perdre la vie à 18 personnes, la plupart issus de Mons et du Borinage.

Un an après, la douleur est toujours bien présente au sein des familles endeuillées. Le fils d'une des victimes de l'accident de train a cité le texte de Grand Corps Malade

«J'ai pas les mots». Une minute de silence a été respectée après que les noms, prénoms et l'âge des victimes ont été cités.

Une délégation des familles s'est ensuite rendue dans la salle des pas perdus de la gare pour y déposer une couronne de fleurs blanches. Plus de 1.000 personnes se sont déplacées pour cette émouvante commémoration.

Cette marche (silencieuse pour symboliser « le manque de dialogue de la SNCB vis-à-vis des familles », regrettent ces dernières) a montré que les Montois ne sont pas prêts d'oublier la terrible catastrophe, encore moins la mémoire de Yohan, Didier, Samuel, Sébastien et Guy, les Montois qui y ont laissé leur vie.



/ Nouveaux commerces

Ces derniers mois, le centre-ville montois a bénéficié de l'ouverture des nouveaux commerces suivants, certains remplaçant une ancienne enseigne, d'autres investissant une cellule vide. Bienvenue à eux !

Rue des Capucins

Vincenza (*bijouterie fantaisie, accessoires mode*)

Grand-Rue Piétonne

Ouliana (*bijouterie fantaisie*)

Rue de la Chaussée

Extravagance (*prêt-à-porter*)

Cache cache (*prêt-à-porter dames*)

Le Loft (*prêt-à-porter*)

Rue Rogier

Assalam (*service traiteur*)

Rue des Fripiers

Optique Lévêque (*opticien*)

Transat (*prêt-à-porter hommes*)

Mam'zelle Zorha (*prêt-à-porter dames*)

Rue d'Havré

Les Gribaumonts (*Restaurant*)

Backflip (*prêt-à-porter skate*)

Havre Vidéothèque (*boissons, tabacs, films, alimentation*)

Rue de Nimy

Frip Store (*prêt-à-porter seconde main*)

Rue de la Houssière

Money Gram (*bureau de change*)

Alea Sandwicherie

Grand-Place

Aryaan (*épicerie*)

/ Promenade artistique Parcours -40

Parcours -40 est une exposition peu banale. C'est une promenade artistique qui va vous balader entre une quinzaine de lieux originaux du centre-ville montois.



Une manière particulière de découvrir les différentes œuvres de jeunes plasticiens de moins de 40 ans de la région et de ses alentours.

Parcours -40

Les week-ends des 21, 22 et 28, 29 mai 2011

Contact :

Service Culture

Bruno Vande Graaf

065/40 53 18 - 0473/ 60 27 27

bruno.vandegraaf@ville.mons.be

105^e Cavalcade de Jemappes

Sur le thème des Noces d'or

Quelle drôle d'idée vous dites-vous ! Prendre pour thème les « Noces d'or » ? Y aura que des pensionnés dans le cortège ? Détrompez-vous, en réalité les noces dont il est question font avant tout référence au jumelage avec Briare-le-Canal (France), dont on célèbre cette année le 50^e anniversaire.

Quoi de plus légitime dès lors de marquer le coup avec les amis de l'Hexagone.

Traditionnellement, le dimanche est consacré à la sortie en déguisement des sociétés de gilles et de fantaisie. Clôture de la journée par un feu d'artifice tiré de la Grand-Place vers 22h00.

Le Lundi de Pâques, le premier rondeau de gilles est programmé à 10h00 sur la Place. Le premier cortège de chars démarrera à 15h.

Présentation des chars et des musiques sur la

Place vers 17h00.

Rondeau final des gilles sur la Place vers 19h00.

Feu d'artifice vers 22h00.

Enfin, le mardi, le traditionnel brûlage des bosses, marquant la fin des festivités, est programmé sur la Place vers 21h30.

Le comité organisateur espère également que pour l'occasion un maximum de drapeaux belges et français décore les habitations. Les personnes qui désirent « jouer le jeu » peuvent prendre contact avec Marguerite Boitte, qui centralisera les demandes. Des drapeaux seront vendus au prix coutant Appel dans le même est lancé auprès des commerçants par rapport à leurs vitrines.

█ Cavalcade de Jemappes
Les 24, 25 et 26 avril 2001



Printemps des Sciences

A portée de main

Le Printemps des Sciences est de retour : pendant une semaine, du lundi 28 mars au dimanche 3 avril, les curieux s'adressent aux curieux !

Dans toutes les grandes villes de Wallonie (dont Mons évidemment) et à Bruxelles, des milliers de passionnés qui ont fait de leur curiosité leur métier - les scientifiques des universités, hautes écoles et asbl - vous accueillent pour découvrir, expérimenter, partager, échanger... Les activités sont prévues aussi bien pour les petits d'Hommes en pleine découverte du monde, les jeunes en questionnement, les citoyens assoiffés de connaissances ou les simples curieux des choses du monde.

Émerveillement, étonnement, questionnement et réflexions seront au rendez-vous, juste pour le plaisir de comprendre et d'explorer, pour redécouvrir le monde... Une semaine qui s'annonce donc aussi passionnante que les précédentes !

Pour cette onzième édition, les organisateurs du Printemps des Sciences ont décidé de mettre les matériaux à l'honneur. Quelles sont en effet ces matières qui nous composent ou qui nous entourent ? Qu'elles soient vivantes ou inertes, communes ou rares, utilisées depuis la nuit des temps ou encore en gestation dans l'imagination des chercheurs, elles recèlent mille et un secrets...

Profitez-en, d'autant que toutes les activités sont gratuites !

www.printempsdessciences.be



Service Population / État civil

Horaires plus larges, délais et nouvelles rues

Nouveaux horaires Plus de temps pour mieux vous servir

Depuis le 3 janvier 2011, le service population a élargi ses heures d'ouverture au public.

Les horaires pour le service population (Cartes d'identité, changement d'adresse, permis de conduire, service des étrangers, inhumations) sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de **8h00 à 12h30** et de **13h30 à 16h00**

Les horaires pour le service état civil (déclarations de naissance, mariage, décès, cohabitation légale) sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de **8h00 à 12h30** et le mercredi de **13h30 à 16h00**

Nous vous rappelons qu'une permanence est également organisée tous les 1^{er} samedis du mois de 9h à 12h.

Congés de Pâques : Les sections de Ghlin, Havré, Saint-Symphorien, Jemappes et Cuesmes seront fermées durant les congés scolaires du 11 avril au 22 avril 2011.

De nouvelles rues à Mons

Le service population a dans ses attributions la tâche de proposer au Collège et au Conseil Communal la dénomination de nouvelles rues, chaussée, lotissement.

Depuis quelques mois de nouvelles voiries ont été créées dans notre cité. Les voici :

Situation	Nouvelles voiries
Dans le Zoning de Cuesmes à 7033 Cuesmes	Rue Georges Plumart
Près de la rue Louis Caty à 7033 Cuesmes	Rue René Noël
Lotissement de la Garenne à 7011 Ghlin	Clos Jean Bury
	Clos Antoine Delobel
	Rue Maurice Ghislain
	Rue Jean Locoge
	Rue Richard Stiévenart
Entre la rue de Cuesmes et la rue de l'Auflette (7033 Cuesmes)	Clos des Forgerons
L'île aux oiseaux à 7000 Mons	Allée des Oiseaux
	Rue du Rouge-Gorge
	Rue du Loriot
	Rue des Verdiers
Quartier du Béguinage à 7000 Mons	Place du Chardonneret
	Place de la Bergeronnette
	Rue de la Savonnerie
Chaussée du Roeulx à 7000 Mons	Rue des Bénédictines
	Clos Fernand Debouck
Zoning de Cuesmes à 7033 Cuesmes	Rue Auguste Nicodème

Documents d'identité Attention aux délais

Nous vous rappelons de bien vérifier la validité de vos documents d'identité avant tout départ pour l'étranger.

Carte d'identité

Vous pouvez commander votre nouvelle carte d'identité auprès de votre administration au coût de 22 € (25 € si vous vous présentez alors que la date de validité est échuë). Il faut compter un délai de **3 semaines** avant de pouvoir venir rechercher votre nouvelle carte.

Carte d'identité électronique pour enfants : KIDS-ID

La carte d'identité pour enfant est également sous format électronique au prix de 4 €. Un délai de **3 semaines** est également nécessaire pour recevoir votre nouvelle carte.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'enfant doit être présent au moment de la commande de la nouvelle carte.

Passeports

Vous pouvez vous présenter avec 2 photos couleurs sur fonds blanc. Un délai de **8 jours ouvrables** est à prévoir pour toute demande de passeport.

Les tarifs sont les suivants :

Adultes : 91 € (procédure urgente 260 €)

Enfants : 41 € (procédure urgente 210 €)



Photos Johannes Delcourt



SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Déménagement rue Lamir



Depuis le mois de janvier, le service d'aide aux personnes handicapées pour toute demande d'allocations, de carte de stationnement et d'avantages sociaux se trouve au

CPAS, rue Lamir, n° 29.

Personne de contact : Mme Lysiane Etienne 065/41.23.72

Concernant les informations liées aux pensions, le service population reste compétent.

Pour tout renseignement : 065/40.54.62 ou 63



EXPLOITATION DE DÉBITS DE BOISSONS

Si vous avez l'intention d'exploiter un débit de boissons fixe ou ambulant sur l'entité de Mons ; si vous exploitez déjà un débit de boissons mais souhaitez vous assurer d'avoir effectué toutes les démarches légales : Vous devez déposer un dossier auprès du service du casier judiciaire, service population, rue Buisseret 2 à 7000 Mons (065/40.54.95) comprenant notamment:

1. copie recto-verso de la carte d'identité(en ordre de validité) du futur débitant de son mandataire
2. copie recto-verso de la carte d'identité des personnes qui participent à l'activité du débit et qui habitent avec le débitant / avec son mandataire OU qui habitent dans le débit de boissons
3. preuve d'enregistrement à la Banque-Carrefour des Entreprises - BCE (anciennement registre de commerce)
4. en cas de constitution en société :
 - Copie recto-verso des cartes d'identité des associés et gérants
 - Copie des statuts publiés aux annexes du Moniteur Belge (MB) + coordonnées du propriétaire de l'immeuble loué
5. En cas de contrat avec une brasserie : une lettre de celle-ci attestant la désignation du débitant ou des débitants comme préposé(s)
6. preuve de la souscription à une assurance en Responsabilité Civile Objective (RCO)
7. Si vous êtes domicilié dans une commune autre que l'entité montoise, veuillez demander auprès de votre administration un extrait de casier judiciaire, ainsi que pour toutes les personnes suivantes : le mandataire ; les personnes majeures habitant sous le même toit que le demandeur et qui pourraient participer à l'exploitation de l'établissement ; les personnes habitant dans l'établissement et qui pourraient participer à l'exploitation



Pour tout renseignement : 065/40.54.95

/ Alors on nage!

Cette fois ça y est ! La nouvelle piscine du Grand Large ouvrira ses portes au public le samedi 19 mars prochain. Une piscine qui s'intègre dans un véritable centre aquatique ouvert à tous profils et à tous âges. Voici tout ce qu'il faut savoir sur ce nouveau lieu de sport, de détente, de loisirs et de bien-être.





Retour sur la mise en œuvre de la Piscine du Grand Large, qui n'a pas été une mince affaire...

On peut dire qu'historiquement, l'absence de piscines a toujours été un problème pour la Ville de Mons : pour ceux qui s'en souviennent, il y a eu « L'Abreuvoir » qui était une piscine en plein air, située à l'emplacement de la Banque nationale, derrière la Machine à Eau. Il y a également eu la piscine du Lido qui a fermé ses portes en 1980. Beaucoup d'écoles et de clubs de natation venaient y nager. Au vu du danger et des travaux à effectuer quand la verrière de la piscine a cédé, le Collège de l'époque a décidé de fermer l'infrastructure.

Toujours en 1980, la Ville ouvre la piscine de Flénu que nous avons dû fermer récemment, pour cause de travaux très coûteux à réaliser (cuve, chauffage, techniques spéciales, etc.) pour la maintenir en état.

Au milieu des années 2000, la Ville a envisagé de reprendre la piscine Jean D'Avesnes mais les difficultés financières de la Communauté française et de la SPAPS n'ont pas permis d'entamer les importants travaux qu'elle devait subir. Enfin, la piscine de Cuesmes a, quant à elle, été reprise par l'IDEA en 2001. Avant l'ouverture de la piscine du Grand Large, elle restait la seule en activité sur le territoire montois.

Conscient du manque de piscines sur l'entité montoise et de l'attente légitime des citoyens, la nouvelle majorité communale s'est engagée à mettre en œuvre une nouvelle piscine à Mons, dès son installation en 2001.

Dans ce but, la Ville obtient une promesse de subsides de la Région wallonne et confie la maîtrise d'ouvrage à l'intercommunale IDEA qui est ainsi chargée de la gestion administrative, financière et juridique du dossier, mais également du contrôle, de la direction et du suivi du chantier.

Il apparaît au Bourgmestre et au Collège que l'endroit le plus approprié pour la nouvelle piscine est le site du Grand Large : située au bord de l'eau, la nouvelle piscine complètera l'offre sportive existante au Grand Large (ADEPS, Centre d'entraînement de l'Association Francophone de Tennis, Centre de médecine sportive, etc.) et sera prochainement facilement accessible depuis le centre-ville grâce à la nouvelle gare-passerelle de Calatrava.

Malheureusement, de nombreuses difficultés surgissent encore une fois le terrain choisi dont notamment une dépollution du site.

Dès 2005, la société Ernst and Young est désignée par la Régie communale Autonome pour élaborer le Cahier spécial des Charges avec l'IDEA et analyser les offres.

La volonté du Collège communal est de trouver un partenaire privé afin de lui confier la conception, la construction et la gestion de la future piscine (consortium de société : architecture, construction, etc.). Le but clairement affiché en procédant de la sorte : ne plus se

retrouver dans des situations similaires à la piscine de Flénu pour laquelle le concepteur n'est pas le constructeur, ni le gestionnaire. Quand il y a un souci, c'est en effet le gestionnaire qui en paie les pots cassés !

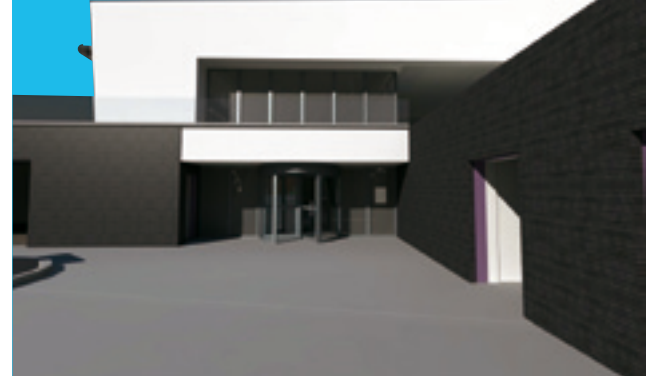
Pour la piscine du Grand Large, les éventuels problèmes seront pris en charge par la même société qui a conçu et géré, ce qui limite de facto les éventuelles difficultés qui pourraient survenir...

En 2006 donc, un premier avis de marché est lancé mais une seule offre est déposée (pourquoi une seule offre ? Parce que trouver une société qui conçoit, construit et gère à la fois est compliqué, notamment à cause de la prise de risque que cela implique).

Un deuxième appel d'offres européen est lancé en 2007 et cette fois-ci, deux offres sont reçues. Après de nombreuses réunions et analyses, c'est en mai 2008 que le marché de la piscine du Grand Large est attribué à la société S&R.

À l'occasion de cette ouverture souhaitée depuis de longues années, le Collège communal a voulu marquer le coup et a demandé aux gestionnaires des conditions spéciales : l'accès au complexe aquatique sera gratuit pour tous les enfants de moins de 12 ans et à un tarif préférentiel (4,40€) pour les adultes et ce, pour toutes les installations : piscine, zone ludique, espace bien-être, etc.

Rendez-vous donc le samedi 19 mars 2011 de 9H00 à 20H00 et le dimanche 20 mars de 9H00 à 18H00 pour plonger avec nous !



Le budget et le principe de gestion

Mettre en œuvre une piscine est pour une ville un budget très conséquent. En effet, le coût total de votre nouvelle piscine est de 19 millions d'euros dont 7.721.630€ sont pris en charge par la Région wallonne et 620.000€ par l'IDEA, le solde étant à charge de la Ville.

De plus, la Ville va verser à la société S&R pour la gestion de la piscine (personnel, frais énergétiques, etc.) +/- 1.000.000€ par an durant 20 ans. Les pertes éventuelles que ferait la piscine seront prises en charge par S&R, les éventuels bénéfices seront réinvestis.

Depuis le début, le but pour la Ville a été de trouver un concepteur gestionnaire performant qui va proposer des activités qui vont garantir la survie économique de la piscine.

S&R sera donc le gestionnaire de la piscine durant vingt ans et va devoir tenir compte des exigences de la Ville, notamment en ce qui concerne les écoles et les clubs sportifs de toute la région.

Ca signifie qu'il sera donc donné aux gestionnaires toute latitude pour rentabiliser la piscine en proposant une structure dynamique avec des animations ludiques.

Il va enfin de soi que le partenaire privé aura l'obligation de maintenir l'outil en parfait état de fonctionnement.

Quelles installations pour votre piscine ?

Le Collège communal a voulu une piscine qui convienne à tous : familles, nageurs, clubs sportifs, amateurs de bien-être ou simple public et offre des capacités d'accueil et sportives maximales.

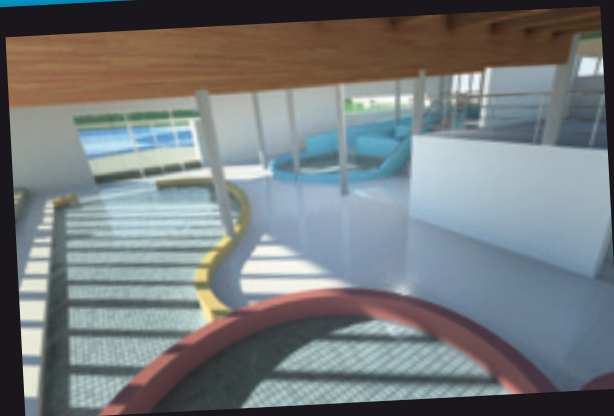
Ainsi, la piscine comportera un bassin de 33 mètres, idéal pour la pratique du water – polo (33,40 m x 20,50 m avec une profondeur de 3 m) avec un pont mobile qui délimitera une zone sportive de 25 mètres avec couloirs, le tout muni d'une partie avec un fond mobile. Le ponton mobile de 1,60 m de large permet une zone d'apprentissage de 6,80 mètres sur une longueur de 20,50 m avec un réglage en hauteur d'eau pouvant varier entre 0 et 2 mètres. Une tribune de 250 places permettra l'installation du public.

Pour les petits (et grands !), une partie ludique comprenant une rivière rapide, une pataugeoire pour les plus petits, ainsi qu'une lagune chaude avec jacuzzi a été prévue.

Enfin, une zone de « wellness » (bien-être) a été prévue : elle est composée de deux saunas : un bio-sauna et un sauna traditionnel (ou finlandais), un hammam et également un bain pour les pieds sans oublier une partie consacrée au repos et la détente du corps et de l'esprit.

Vous pourrez aussi profiter d'un café – restaurant (« rest-eau café ») et d'une large terrasse. A noter que l'infrastructure disposera d'une cafétéria pour nageurs et non nageurs.

La Piscine du Grand Large comportera évidemment une vaste zone de parking (voitures et vélos) et enfin, le Collège a désiré que cette nouvelle infrastructure sportive soit dotée de matériaux les plus écologiques possibles et **un accent tout particulier a donc été mis sur les économies d'énergie.**



Une piscine écologique

Sont ainsi prévus des systèmes de récupération de l'eau de pluie : la plus grande partie de l'eau de pluie est stockée et récupérée.

Un bâtiment très compact pour limiter le budget de construction : en plaçant l'Horeca directement au-dessus des vestiaires, la compacité du projet est augmentée, tout en gardant les avantages du cadre extérieur (isolation du toit de 28 cm ; isolation des murs extérieurs de 20 cm de polystyrène étendu et sol isolé).

Un bâtiment étanche à l'air : toutes les cloisons seront construites de manière hermétique. La nuit, la zone de 25m est couverte par des stores flottants ; la zone d'apprentissage est couverte en mettant le sol mobile en position surélevée ; la rivière rapide, la lagune chaude et les pataugeoires sont vidées dans des bacs tampons.

Le bassin ludique extérieur est également prévu d'une couverture identique au bassin intérieur.

TRAITEMENT DE L'EAU, DE L'AIR ET TYPE DE CHAUFFAGE : DES INSTALLATIONS TECHNIQUES HYPER PERFORMANTES :

- **Production de chaud et de froid** avec des chaudières à condensation
- **Cogénération** : c'est l'application idéale pour une piscine. La production combinée de chaleur et d'électricité représente également un atout important.
- **Production froide par pompes à chaleur décentralisées** : des pompes à chaleur décentralisées sont installées dans les différentes unités de traitement d'air. De cette façon, la récupération de calories peut se faire là où elle est disponible.
- **Sanitaire production d'eau chaude** : l'eau chaude destinée aux sanitaires passe préalablement au travers des condenseurs des unités de traitement d'air et au travers du condenseur de récupération de chaleur d'eau d'égout. L'eau froide pour les sanitaires est ainsi préchauffée.
- **Groupes de traitement de l'air** : récupération de chaleur performante. Les groupes d'air sont équipés d'échangeurs à contre-courant et d'une pompe à chaleur intégrée dont la chaleur résiduelle peut également être récupérée.

TRAITEMENT DE L'EAU :

- **Filtres à petite résistance hydraulique** : la consommation énergétique de ces filtres représente la moitié de la consommation des filtres conventionnels en acier ou en synthétique. La durée des filtres en béton est très longue (50 ans et plus).
- **Economies d'eau durant le contre lavage** : avant le contre lavage du filtre, l'eau qui se trouve au-dessus des différentes couches des filtres et dans les tuyauteries est envoyée vers le bac tampon du système au lieu d'être envoyée vers le bac tampon des eaux usées.
- **Pré-filtres à petite résistance stable** : des pré-filtres avec petites vitesses d'entrée et de sortie sont utilisés (plus grande résistance)
- **Pompes à filtres à vitesse réglable** : la vitesse des pompes à filtres est réglée via des régulateurs de fréquence (diminution de la consommation d'électricité)
- **Dimensionnement du réseau hydraulique** : les tuyauteries et les installations sont dimensionnées pour atteindre une consommation d'énergie réduite.
- **Réutilisation des eaux de rinçage et de la chaleur correspondante** : l'eau de rinçage des filtres est réutilisée pour le rinçage des toilettes et des plages. Avant d'évacuer l'eau sale, sa chaleur sera récupérée pour réchauffer l'eau fraîche.

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE :

- **Panneaux solaires photovoltaïques** : 36 panneaux solaires seront installés sur la toiture fournissant une énergie totale égale à 10kW. Un transformateur transforme le courant alternatif en 230V.
- **Eolienne** : Cette éolienne est peu bruyante et ne génère pratiquement pas de vibrations. Elle ne nécessite aucun entretien.

Vous savez presque tout à présent sur votre nouvelle piscine du Grand Large, il ne vous reste plus qu'à venir la tester !

Juliette Picry

Offres d'emploi

S&R Mons, exploitant de la piscine du Grand Large à Mons, est toujours à la recherche de plusieurs collaborateurs h/f en temps partiel et temps plein.

N'hésitez pas à envoyer vos coordonnées à kathleen.lamberigts@sr-group.be
S&R Group, Kathleen Lamberigts,
Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee

Au Mundaneum

A la découverte du monde... à Mons

Centre d'archives de la Communauté française, le Mundaneum est aussi appelé « Google de papier » (in Le Monde Magazine). En ce second trimestre ça bouge au Munda ! Avec deux expositions uniques, « La 11^{ème} Triennale internationale de l'affiche politique » et « Shanghai 2010 @ Mundaneum.MONS » ; mais aussi au fil de soirées thématiques, d'activités pour petit et grands et de conférences : le Mundaneum vous emmène au bout du monde !

📌 Côté EXPOS :

Shanghai2010@Mundaneum.Mons [technologies du Pavillon belge de l'exposition universelle de Shanghai]



Ils ont été 6 millions à flasher sur la Belgique à l'autre bout du monde ... aujourd'hui c'est à Mons au Mundaneum que le Tunnel 3D, les livre et tapis interactifs du pavillon belge-européen de l'Expo Universelle de Shanghai 2010 sont exceptionnellement reconstitués !

La 11^{ème} Triennale Internationale de l'affiche politique



Véritable ode à la diversité et à la tolérance, 150 affiches font émerger des questionnements sur l'actualité de ces trois dernières années : les dominations et résistances, les droits des minorités, la problématique environnementale, la mutation de notre société ... Une expo vibrante d'actualité, produite par le manège.mons. A travers une programmation originale de conférences thématiques et l'organisation d'ateliers pédagogiques, le Mundaneum porte plus loin encore ces réflexions de société afin de les partager avec le plus grand nombre.

■ « Shanghai 2010 @ Mundaneum.MONS - Technologies du pavillon belge de l'Exposition Universelle », une initiative du Département wallon du Tourisme coproduite par Wallonie-Bruxelles Tourisme et le Mundaneum de Mons

■ « La 11^{ème} Triennale internationale de l'affiche politique », co-production du manège.mons et du Mundaneum

Au Mundaneum jusqu'au 30 avril 2011

Rue de Nimy 76 - 7000 Mons
Ouvert du mardi au vendredi de 13 à 17h, le samedi et le dimanche de 13 à 18h
Fermé le lundi et jours fériés
Infos : +32 (0) 65 31 53 43 - www.mundaneum.be

📌 Côté Conférence :

Cycle de conférences de Richard Miller dans le cadre de Mons 2015

Les vendredi 25 mars, 22 avril et 27 mai à 19h30

Après les conférences consacrées à divers grands artistes montois, après le cycle « Saint Georges », et celui sur l'histoire d'une ville au cœur de l'Europe, ce 5^{ème} cycle, « Les cultures de la guerre » traitera de l'histoire militaire de Mons et ses environs de 1479 à 1919, afin d'étudier la succession des modes de guerres européens, avec Mons comme lieu de référence historique.

25 mars : Louis XIV et les batailles d'Ancien Régime (Saint-Denis, Malplaquet ...),

22 avril : La Révolution française et la guerre totale (Jemappes)

27 mai : la guerre des nations 1914-1918, la bataille de Mons

Table ronde

« Comment peut-on croire aux miracles aujourd'hui ? » (« La matière & l'esprit »)

31 mars à 19h

Au Lotto Mons Expo

Table ronde avec Claude Javeau, Anne Morelli & Monseigneur Léonard

Débat animé par Jean-Pol Hecq

Informations complémentaires
Réservations indispensable : 065/ 31 53 43
Prix d'entrée 5€ / 3€

Le livre en fête : Hommage à Zarganar, en collaboration avec les Editions Warda

Judi 28 avril, dès 18h30

Soirée thématique dans le cadre de la semaine de la langue française de la Ville de Mons et du 50^{ème} anniversaire d'Amnesty international, en collaboration avec les éditions Warda. Hommage à Zarganar, humoriste birman, condamné à 45 ans de prison.

Exposition au BAM

« Pierre Tal Coat. Peintures & Dessins. 1946-1985 »

Après les rétrospectives dédiées à Serge Poliakoff et Serge Vandercam, le BAM poursuit son cycle d'expositions consacrées aux artistes du XX^e siècle. Ce printemps, la Ville de Mons met à l'honneur le peintre breton Pierre Tal Coat (1905-1985) autour d'une sélection d'œuvres privilégiant quarante années de création, de 1946 à 1985.



Jaune, 1962, huile sur toile, 147 x 115 cm,
Collection Sylvie Balthazart Eon © Bernard Michau

Le parcours transportera le visiteur au cœur d'un univers sans cesse renouvelé. L'évolution est un élément marquant et caractéristique de l'œuvre de Tal Coat. Proche de la nature, l'artiste y puise son inspiration passant aisément de la figuration à l'abstraction faisant fi des frontières théoriques. Ami de Giacometti et de Nicolas de Staël, Tal Coat fréquente aussi le poète André du Bouchet avec lequel il collabore. Également présentée, l'œuvre graphique (dessins, aquarelles, livres) s'élabore en parfaite cohérence avec l'œuvre picturale. Qualifié de « nouveau Cézanne » par René Gimpel, marchand de Monet, Tal Coat construit une œuvre fondamentale de la peinture moderne.



Pierre Tal Coat. Peintures & Dessins. 1946-1985

20.03.2011 > 17.07.2011

BAM (Beaux-Arts Mons)

Rue Neuve, 8 – 7000 Mons

Du mardi au dimanche de 12h à 18H

Tarif : 4/2€

Réservations visites guidées : +32(0)65/40.53.24

Catalogue : 34€

Plus d'informations sur www.bam.mons.be

Encore au BAM

« Les collections communales montoises »

Dès le printemps, les collections communales investiront le second niveau du BAM sur le thème de l'histoire de la ville. Des minières néolithiques de Spiennes aux croquis de la future gare de Santiago Calatrava en passant par le crâne du dragon, l'exposition mêlera les genres, les styles, les époques, les collections... et mettra en avant diverses œuvres qui ont rejoint récemment les collections communales.

Exposition accessible dès le 20 mars 2011

BAM (Beaux-Arts Mons)

Rue Neuve, 8 – 7000 Mons

Du mardi au dimanche de 12h à 18H

Tarif : 4/2€

Réservations visites guidées : +32(0)65/40.53.24.

Plus d'infos sur www.bam.mons.be



« Tapta »

Aux anciens Abattoirs

Sculptrice belge d'origine polonaise, Maria Wierusz Kowalski dite Tapta (1926-1997) étudie les arts du tissage à La Cambre où elle deviendra responsable de l'atelier Tapisserie en 1975. Elle renouvelle le genre traditionnel du textile et oriente ses créations vers la forme sculpturale en choisissant d'investir l'espace. Elle expérimente les assemblages de formes et de matériaux comme le raphia ou la laine. Ses sculptures contemporaines envahissent l'espace urbain suite à diverses commandes dont la sculpture L'Esprit ouvert visible à la gare du Nord à Bruxelles.

Exposition accessible du 29 avril au 24 juillet 2011

Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

Fermé le lundi

Place de la Grande Pêcheurie – 7000 Mons

Plus d'infos sur www.bam.mons.be



« Le parcours de l'énergie »

À la Salle Saint-Georges



Le parcours de l'énergie est une exposition qui sensibilise le public au chemin de l'énergie, depuis la source jusqu'à son utilisation, afin de susciter un comportement responsable en la matière. Ce parcours, destiné aux plus jeunes ainsi qu'aux familles, donne les outils pour devenir des acteurs éco-responsables en intégrant à la fois des informations claires et des manipulations interactives et ludiques.

Exposition accessible du 5 mars au 10 avril 2011

Salle Saint-Georges – Grand'Place

Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h. Le samedi et dimanche de 14h à 20h.

Fermé le lundi.

Entrée gratuite

Plus d'informations sur www.bam.mons.be

/ Au manège.mons

MARS

UNE BELGIQUE MULTISONORE

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Musiques Nouvelles / Sous la direction de Jean-Paul Dessy

Mardi 15 mars – 20h

Théâtre le Manège – Mons

Ars Musica et Musiques Nouvelles présentent un état de création francophone belge à travers quelques figures emblématiques de notre temps, résistantes à l'uniformité et aux dogmes d'une certaine idée de la « musique contemporaine ». Inventive, son identité se construit dans la diversité.

FESTIVAL VIA

Festival international et interdisciplinaire de théâtre, danse, musique et arts électroniques, c'est une plateforme contemporaine où se côtoient des spectacles et des installations numériques, du 20 mars au 3 avril.

NANODANSE (A BROBDINGNAG)

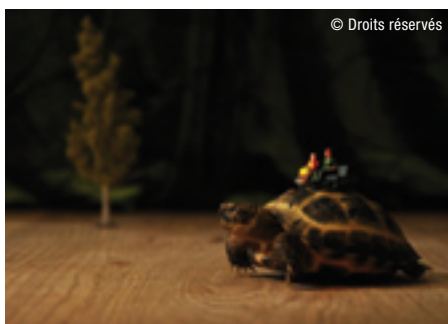
CRÉATION / DANSE / CINÉMA

Jaco Van Dormael / Michèle-Anne de Mey / Thomas Gunzig

Dimanche 20 mars > vendredi 25 mars – 20h

Théâtre le Manège – Mons

Nanodanse met le spectateur face à l'envers du décor. Sur scène, la caméra révèle des petits mondes cachés, une danse de doigts, des personnages miniatures chevauchant une tortue



© Droits réservés

géante. L'index est boiteux, le pouce fait bande à part. Chaque univers en contient un autre plus petit. Les miniatures sont le miroir de notre monde...

La rencontre inédite des univers poétiques d'une grande chorégraphe et d'un maître du 7^{ème} art.

MONS PINKY KINKY ORCHESTRA

CONCERT CONTEMPORAIN

Mons Orchestra / Direction Jean – Paul Dessy

Mercredi 16 mars – 20h

Théâtre Royal – Mons



© Isabelle Francaix

Les musiciens du Mons Orchestra, division crossover de Musiques Nouvelles, tous de formation classique et ardents meneurs de la création contemporaine, ont pour vocation de collaborer avec les artistes de la scène pop-rock. Ils en revisitent cette fois le répertoire, osant la rencontre inattendue de l'écriture contemporaine et des standards pop-rock... Un voyage quelque peu osé et agréablement déroutant...

AVRIL

MONS & MERVEILLES

MUSIQUE DE CHAMBRE

Vendredi 8 avril – 19h30

Salon Gothique – Hôtel de Ville de Mons

Au cœur de Mons, le Salon gothique de l'Hôtel de Ville prêterà à nouveau son charme à la série «Mons & Merveilles».

Wolfgang Amadeus Mozart : Quatuor

Johannes Brahms : Sextuor à cordes n° 1, en si bémol majeur (op. 18)

ARNAUD FLEURENT-DIDIER

CHANSON FRANÇAISE

La Reproduction

Judi 28 avril – 20h

Théâtre Royal – Mons

Auteur, compositeur, interprète, signe un album drôle, tendre, récit de vie ambitieux... Sa musique ne ressemble à aucune autre. Fascinante, stimulante, une explosion de violons et de verbe. C'est une chose précieuse à partager entre intimes. Un moment de vie même pas volé, mais offert.

FESTIVAL TILT !

Focus « jeune » du Manège, Tilt ! ouvre sa 4^{ème} édition sur 2 spectacles qui témoignent de la richesse des possibilités qu'offre le théâtre contemporain, du 25 au 29 avril.

DETTO MOLIERE

de Marco Martinelli

Création / Théâtre



© Alessia Contu

Lundi 25 avril – 20h

Théâtre le Manège – Mons

Une présentatrice de catch en minijupe, un petit Jean-Baptiste en jeans, deux arbitres prêts à en découdre, un orchestre de musiciens rock'n'roll et une bande de jeunes donnent vie à ce match entre farce et délire. (...) Un magma burlesque porté par des comédiens de tous âges, amateurs ou professionnels, montois ou italiens, une quarantaine au total. (...) L'esprit vivant et rebelle du théâtre populaire (de Molière) y est sans conteste palpable tandis que la bouillonnante équipe nous livre une version sautillante du Médecin malgré lui. Les mécanismes de la farce y sont joyeusement explorés, envahissant volontiers les bancs du public. Il s'en dégage un doux souffle de vie et de fête théâtrale... Catherine Makereel, Le Soir.

SI DEMAIN VOUS DEPLAIT

Armel Rousset
Théâtre

Jeudi 28 avril – 20h
Théâtre le Manège – Mons

L'adolescent pose des questions auxquelles il est parfois bien difficile de répondre.

Il y a les petites questions, banales, comme « qu'est-ce qu'on mange ce soir ? » et il y a les grandes questions existentielles. Il y a aussi le poète qui, face à la science, se demande s'il vit trop ou pas assez ? Et tant d'autres portraits encore. D'hommes et de femmes. Chacun comme un pan d'humanité qui se questionne sur la vie, la mort, les rêves, les idéaux, ... Comment devenir grand ? La science est fiction, l'utopie réalité et le bonheur à nos pieds. Attention : fragile.

Si demain vous déplaît a été élu meilleur spectacle aux Prix du Théâtre 2008-2009.

MAI

L'HOMME QUI S'EFFACE

OPÉRA / CHANSON

Opéra de Chambre de Pascal Charpentier



© Isabelle Francaix

Mardi 3 mai – 20h
Théâtre le Manège – Mons

Qui a jamais espéré quitter la routine d'un quotidien sans histoire pour s'envoler vers le monde de ses utopies ? C'est ce qui arrive à M. Rami, instituteur de village à la vie trop rangée, qui décolle un jour de tempête, emporté par son parapluie. L'homme qui s'efface, tiré d'une nouvelle de l'écrivain belge Jean Muno et porté à l'opéra par le librettiste Frédéric Roels, est une histoire légère comme le vent, un récit aux accents surréalistes qui s'adresse à tous, petits et grands. La musique du compositeur belge Pascal Charpentier a pour objectif de susciter le rêve et l'émotion.

UN PAS DE TROP

ARTS HYBRIDES

Mercredi 4 > dimanche 8 mai – 20h
Site des Arbalétriers / Maison Folie – Mons



C'est une plongée dans les arts hybrides, des projets en réseaux, ... Un moment de fête qui clôture la saison artistique de la Maison Folie. Durant 5 jours, nous rassemblons des démarches singulières et des propositions audacieuses. Nous vous invitons à cheminer aux côtés d'artistes qui accomplissent un travail de lecture de notre société, en osant prendre le risque de surprendre, voire de déstabiliser.

« MIDI PÉDAGOGIQUE »

MUSIQUE CLASSIQUE

Jeudi 5 mai de 12h10 à 13h
Auditorium du Conservatoire royal de Mons

La *contrebasse* et le *piano* à l'honneur. Des étudiants en fin de cursus du Conservatoire royal de Mons se produiront en solistes ou seront intégrés à l'orchestre le temps d'une prestation ouverte au public dans l'Auditorium du Conservatoire royal de Mons (rue de Nimy, 7). *Accès gratuit*

EUGENE LABICHE

THÉÂTRE

29 Degrés à l'Ombre et *Embrassons-nous, Folleville !*

Mise en scène Pierre Pradinas / Avec Romane Bohringer

Jeudi 5 et vendredi 6 mai – 20h
Théâtre le Manège – Mons

Romane Bohringer, entourée d'une belle équipe, dans 2 courtes pièces d'un des plus grands auteurs comiques !

Bourgeois en villégiature, les Pomadour sont autant accrochés à l'argent qu'à la reconnaissance sociale, ambitieux, égoïstes et lâches à la première menace... Ils sont pourtant humains ! Dans *29 Degrés à l'Ombre*, on rit de leurs travers, et soudain, on se reconnaît, à la campagne un dimanche...

Dans *Embrassons-nous, Folleville !*, Labiche égratigne l'institution du mariage. Un père, déterminé à marier sa fille, échafaude le mariage forcé de deux tourtereaux qui, en fait, n'éprouvent aucun sentiments l'un pour l'autre... Une comédie musicale délirante dans laquelle la mécanique de Labiche frappe par la justesse du trait.

TOURNOI INTERSCOLAIRE DE SLAM DE POESIE

POÉSIE / SCÈNE PARTICIPATIVE

Samedi 14 mai – 14h
Site des Arbalétriers / Maison Folie – Mons

La première édition du Tournoi interscolaire de Slam en 2010 a été un succès. Le défi était de taille : faire découvrir l'écriture et la déclamation aux enfants des écoles primaires de Mons et alentour.

Le collectif en.V.I.E.S., soutenu par la Maison Folie, le service Education de la Ville de Mons et le service Animations de la Province du Hainaut, repart cette année à la rencontre d'élèves du primaire. Suite à une série d'ateliers menés dans les écoles, les jeunes monteront sur scène pour vous offrir un festival de vers, un défilé de bons mots, un cocktail d'humour et de sensibilité.

Avec les écoles suivantes :

- Ecole communale Commandant Lemaire de Cuesmes ;
- Ecole communale du Rossignol de Mons ;
- Ecole communale du Centre de Obourg ;
- Ecole du Sacré-Cœur de Mons ;
- Athénée Royal Marguerite Bervoets de Mons ;
- Ecole des Ursulines de Mons ;
- Ecole communale de Stambruges

CARTE BLANCHE A MARC GRAUWELS

MUSIQUE CLASSIQUE

Dimanche 15 mai à 16 h
Auditorium Abel Dubois RTBF – Mons

Mons Découvertes est une série au concept innovant, avec l'ORCW. L'occasion vous sera donnée d'y entendre un répertoire diversifié et original. Jean-François Chamberlan, violon et direction Marc Grauwels, flûte Sarah Santirso, élève en terminal de Marc Grauwels au Conservatoire royal de Mons.

MONS / DIVERTISSEMENT

Au Théâtre Royal de Mons

« PRINCESSE CZARDAS »

OPÉRETTE

De Emmerich Kalman, présenté par le CEBO

Dimanche 10 avril à 15h

L'action se déroule successivement au début du XX^e siècle à Budapest (acte 1), au palais du Prince Léopold-Marie de Liebensdorf à Vienne (acte 2), et dans un élégant hôtel viennois (acte 3).

Infos :

065/84.84.53 du mardi
au samedi de 10h à 13h
et de 14h à 17h
tickets@lemanege-mons.be



INFOS ET RESERVATIONS

Tél. 065/ 39.59.39
contact@lemanege-mons.be
www.lemanege.com

Wajdi Mouawad

Premier artiste associé à Mons 2015

La lecture-spectacle du texte *La Sentinelle* par Wajdi Mouawad et Jane Birkin n'était que le début d'une longue aventure ! En effet, Wajdi Mouawad est le premier artiste associé à Mons 2015. En vue de l'année du titre, il mettra en scène l'intégrale des sept tragédies de Sophocle, présentées sous forme de trois spectacles créés entre 2011 et 2015 : « Des femmes » (*Antigone, Electre et Les Trachiniennes*) ; « Des Héros » (*Ajax et Œdipe Roi*) ; « Des Mourants » (*Philoctète, Œdipe à Colone*). La trilogie des Femmes sera réalisée cet été et sera présentée à Mons en janvier 2012.

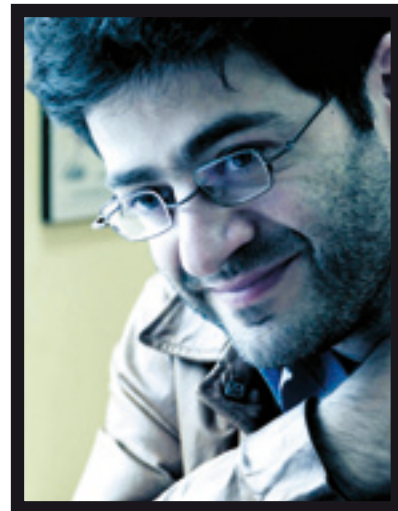
Né en 1968, Wajdi Mouawad a passé son enfance au Liban, son adolescence en France et ses années de jeune adulte au Québec, avant de vivre en France aujourd'hui. Auteur, metteur en scène et comédien, il signe des adaptations et des mises en scène de pièces contemporaines, classiques et de ses propres textes. Il est, notamment, l'auteur d'*Incendies*,

récemment adapté au cinéma par le québécois Denis Villeneuve.

Particularité de ce projet ? Une cinquantaine de jeunes qui auront vingt ans en 2015, venus de Belgique, France et Québec, y seront associés. Des voyages, des discussions, des rencontres, des sorties culturelles ponctueront ce parcours.

Vous êtes inscrit dans une école montoise et vous aurez vingt ans en 2015 ? Vous souhaitez participer à ce projet ? Faites parvenir à Pauline Nottebaert un support écrit, audio ou visuel dans lequel vous exprimez votre motivation, et ce avant le 14 mars 2011. Une présélection sera alors établie. Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur notre site. N'attendez pas... Les places sont limitées !

Bonne chance à tous !



CONTACT :

Pauline Nottebaert : 0473/84 78 35.
pauline.nottebaert@mons2015.eu

Guide des restaurants Pour une culture de la bonne table

En 2015, Mons sera Capitale européenne de la Culture, ça, tout le monde le sait. Mais que la culture passe aussi par la gastronomie, ça, c'est le message du guide des restaurants Mons 2015. En effet, la culture ne passe-t-elle pas aussi par des rencontres conviviales autour d'une bonne table ? Donc, que les amateurs de bonne cuisine se rassurent la gastronomie est au menu de Mons 2015.

Dès à présent, Mons et sa région doivent se préparer à répondre à une affluence croissante des visiteurs qui culminera dans 4 ans. Aussi, bien recevoir ces hôtes doit être notre leitmotiv et la priorité des restaurateurs. Pour ce faire, déjà 25 d'entre eux se sont engagés à respecter une charte de qualité.

Ce guide de poche, qui sera mis à jour chaque année, vous fournit les coordonnées des restaurants labellisés « Mons 2015 », la charte à laquelle ils adhèrent et en cadeau : une carte de fidélité.



Pour obtenir le guide :

Fondation Mons 2015 :
contact@mons2015.eu - 065/36.20.15
Hôtel de Ville de Mons et Office du
Tourisme – Grand-Place, 22 à Mons
Théâtre du Manège,
rue des Passages, 1 à Mons
A télécharger sur : www.mons2015.eu

Sur la route de Van Gogh

L'équipe de Mons 2015 a assisté le 7 février 2011 à Bruxelles à la première rencontre européenne des instituts culturels gardiens de la mémoire vivante de Vincent van Gogh, organisée par Le Musée van Gogh d'Amsterdam et ses partenaires aux Pays-Bas. Ils ont eu l'opportunité de partager leurs ambitions et de définir un cadre européen de collaboration concernant le projet de « Route culturelle européenne Vincent van Gogh ».

En effet, notre ville peut être considérée comme l'une des « balises » incontournables du parcours Van Gogh en Europe.

Connaissez-vous le site de la Maison Van Gogh, de Cuesmes ?

N'hésitez pas à visiter ce lieu mythique dans lequel il est devenu peintre à la rue du Pavillon, n°3 à Cuesmes.

La Maison Van Gogh est accessible du mardi au dimanche de 12h00 à 18h00.

Informations :

Maison du Tourisme de la Région de Mons
065/33.55.80
info.tourisme@ville.mons.be

Trolls & Légendes

Les Dragons arrivent...

Les 22, 23 et 24 avril 2011, le Lotto Mons Expo accueille la 4^{ème} édition du Festival Trolls & Légendes. Après trois premières éditions couronnées de succès, Trolls & Légendes, le seul festival en Francophonie et en Belgique à regrouper tous les aspects de la Fantasy, de la littérature au jeu en passant par la musique, la bande dessinée, l'illustration et le cinéma, revient, avec un programme plus alléchant encore, et vous promet un dépaysement total !

Sur une surface de 8000 m², dès 10h du matin le samedi et le dimanche, découvrez trois espaces entièrement consacrés à la fantasy, avec pour thème central les **Dragons**. Pour cette nouvelle édition du festival, Trolls & Légendes a l'honneur d'accueillir, pour la première fois en Belgique,

l'une des plus grandes dames de la littérature Fantasy internationale, **Robin Hobb**. On lui doit les séries cultes de « *L'assassin royal* », « *Les aventuriers de la mer* », « *Ki et Vandien* », « *Le soldat chamane* » et plus récemment « *Les Cités des Anciens* », qui fait la part belle aux dragons.

L'invitée d'honneur

Robin Hobb



Auteur-phare de la Fantasy contemporaine, de nationalité américaine, née en 1952. Elle a commencé à écrire sous le pseudonyme de Megan Lindholm. On la découvre chez nous, dans les années 80', avec les traductions en français du cycle de Ki et Vandien (aux éditions Mnémos). Mais son plus grand succès viendra avec le cycle de L'Assassin Royal (The Farseer Trilogy) puis avec le cycle des Aventuriers de la Mer (The Liveship Traders Trilogy) et enfin, depuis 2010, avec celui du Royaume des Anciens (Realm of the Elderlings). Ces deux trilogies et cette duologie (auxquelles s'ajoutent trois nouvelles, dont la préquelle Retour au Pays) s'inscrivent dans une œuvre globale qui se déroule dans le même monde. Ils représentent la partie la plus importante de l'œuvre de l'auteur et son publiés sous le nom de Robin Hobb (chez Pygmalion, puis en poche chez J'ai Lu). Parallèlement à ces ouvrages, elle développe un autre cycle, loin de l'univers médiéval-fantastique des premiers, intitulé Le Soldat Chamane (The Soldier Son Trilogy). On lui doit encore les deux tomes du Peuple des rennes (The Reindeer People, chez le Pré aux Clercs pour l'édition en français), ainsi que quatre autres romans dont le Dernier Magicien qui a reçu le Prix Imaginales 2004 et Alien Earth, son premier roman de Science-fiction, ainsi qu'un recueil de nouvelles (The Inheritance), se déroulant dans l'univers du royaume des anciens. L'accueillir au Festival Trolls & Légendes est donc un réel événement.

www.robinhobb.com

7 Trois espaces, trois univers !

Le premier espace accueille les **spectacles** (magie, animations pour enfants, simulation de combats, danse...), les **éditeurs** de littérature et de bande dessinée, les séances de **dédicaces**, le **marché féerique** (qui s'étendra aussi à l'extérieur) avec de nombreux artisans, troubadours, marchands de boutiques fantasy et un lieu de restauration trollesque. Parmi les auteurs et dessinateurs présents on épinglera : Alexe, Mohamed Aouamri, Flore Balthazar, Elian Black'Mor, Muriel Blondeau, René Hausman... et beaucoup beaucoup d'autres noms reconnus et très connus des amateurs du genre.

Le deuxième espace est consacré à la sixième **Fantastique.Convention des jeux** où se mêleront jeux de cartes, jeux de plateau et jeux de rôles avec la présence de nombreux auteurs et éditeurs. Que ce soit en participant aux tournois qui y seront organisés ou en décidant d'enfin s'initier à cet univers enthousiasmant, chacun y trouvera sa place !

Enfin, le troisième espace permet de terminer chaque journée féerique en musique et vous accueille, dès 18h, les vendredi, samedi et dimanche soir, avec notamment **Corvus Corax**, **Medieval Baebes** (sortes de Desperate Housewives à la sauce médiévale), **Faun**, **Monica Richards**, **Dunkelschön**, **L'Effet Déesse**, **Keltia** (groupe belge) et **Naheulbeuk**.

7 À découvrir aussi...

A côté de ces trois lieux principaux prennent place des **expositions**, des rencontres avec les auteurs, un concours de déguisements, une **chasse aux œufs** de trolls pour les plus petits (le dimanche matin), des projections de **courts-métrages** fantastiques et d'animé, des **animations musicales** ainsi que la **remise des prix**...

Dans cet univers féerique vous pourrez évidemment vous restaurer et déguster la fameuse **Cuvée des Trolls**, bière officielle du festival et de la Fantasy en général.

Bref, une ambiance de jamais-vu en matière de festival de fantasy pour un moment magique et inoubliable !

Trolls & Légendes
LE FESTIVAL DE TOUTES LES FANTASIES
MONS BELGIQUE

Site du Lotto Mons Expo
Avenue Thomas Edison, 2
7000 Mons

Entrée site : 5€ (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés)

Festival + concerts :
Vendredi : 14€ en prévente* – 18€ sur place
Samedi ou dimanche : 19€ en prévente* – 24€ sur place

Pass 3 jours : 35€ en prévente*
(gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés)

* hors commission du revendeur (de 0 à 2,25€)

Horaires :
Festival de 10h à 20h
Concerts de 18h à 24h

Contact : info@trolls-et-legendes.be

Renseignements : www.trolls-et-legendes.be

/ Pierre Kroll et la « Pensée wallonne »



Jeudi 16 décembre, Pierre Kroll a reçu le prix de la Pensée Wallonne 2009. Ce caricaturiste belge d'origine liégeoise a été récompensé pour son travail de dessinateur qu'il mène à bien depuis près de 25 ans. Il revisite nos scènes politiques avec beaucoup d'humour, et fait ainsi sourire quotidiennement les lecteurs des revues pour lesquelles il travaille.

Honoré, Pierre Kroll confie : *« ça m'a d'abord surpris car je ne connaissais pas vraiment cette récompense et je n'avais rien sollicité mais on m'a dit que Salvatore Adamo l'a reçu l'an dernier, c'est quand même pas mal... »* En effet, c'est pas mal ! Le Prix de la Pensée Wallonne a pour but de récompenser une personne pour son impact en Wallonie et ce, à travers divers domaines tel que l'art, la musique, la littérature ou encore, la science. *« Comme il m'arrive de penser, et vu que je suis incontestablement wallon, effectivement, je dois sans doute, sans le savoir, faire de la pensée wallonne tous les jours »* rajoute Pierre Kroll.

Bien qu'il soit le dessinateur attitré du journal *Le Soir*, Pierre Kroll travaille également pour des magazines tels que le *Ciné-Télé-Revue* ou le *Téléoustique*. On peut aussi apprécier ses dessins en direct sur la RTBF le dimanche midi lors de l'émission « *Mise au Point* » et chaque année, depuis 1995, il publie au moins un album de ses meilleurs dessins.

Pierre Kroll aime Mons

Son métier d'illustrateur l'amène à travailler sur divers projets. En 2008, il a notamment réalisé les illustrations de la campagne de Mons Propreté. *« Je dois vous avouer que je n'aime pas ce genre de campagne, car je ne suis pas persuadé qu'elles touchent vraiment les gens. C'est pourquoi j'essaie à chaque fois, avec mes dessins, d'être un peu provoquant afin de les faire réagir »* nous confie-t-il. À côté de ce projet, Pierre Kroll aime particulièrement Mons : *« Franchement je peux vous dire que j'aime beaucoup la ville de Mons et pour une bonne raison : J'ai fait des études d'architecte et d'urbanisme, et Mons est peut-être la ville la mieux préservée de Wallonie. Pour un architecte ou un urbaniste comme moi, c'est une ville pour laquelle on peut avoir beaucoup d'estime. De plus, votre bourgmestre figure parmi les cinq personnages que je dessine le plus tous les jours »*.

Pour suivre ses actualités ou regarder ses caricatures, Pierre Kroll vous donne rendez-vous sur son site internet : www.kroll.be, dans le journal *Le Soir* d'aujourd'hui, ou encore sur son application iPhone !



Fanny Noël

Pour que Mons respire la propreté !

Chaque année, la Ville dépense plus de 9 millions d'euros pour la propreté, dont la moitié est consacrée aux sacs qui sont déposés n'importe où et n'importe comment. La propreté publique est pourtant l'affaire de tous, aussi bien de l'administration communale que des citoyens. Petit rappel des bons réflexes.

Que fait la Ville ?

Chaque jour, le service de la Propreté publique assume: le nettoyage des voiries et places publiques, le nettoyage des avaloirs, l'enlèvement des dépôts sauvages dus aux incivilités, le désherbage des accotements, le fauchage, la maintenance et vidange des poubelles publiques, entretien des espaces verts (tonte, taille de haies, entretien des trottoirs et des voiries.

Aussi le service Environnement développe régulièrement des actions de sensibilisation.

Répression

Le Collège Communal de la Ville de Mons a mis en place une cellule mixte affectée exclusivement à la lutte contre les incivilités.

L'objectif est de pouvoir compter sur des agents, quotidiennement, chargés de constater les infractions au Règlement général de Police. Les problèmes principaux sont de trois ordres : l'abandon des déchets, l'entretien des trottoirs et les déjections canines.

Obligations du citoyen

- Utilisation de sacs poubelles homologués par l'IDEA
- Respect des consignes de tri (PMC, papiers-cartons, verres)
- Respect des horaires pour sortir les poubelles
- Evacuation des encombrants et autres déchets via les parcs à conteneurs ou via ramassage à domicile de l'IDEA (30€/6m³, 065/41.27.29), payable préalablement

- Nettoyage et désherbage du trottoir et du filet d'eau face à son domicile
- Ne pas nourrir les animaux errants et les pigeons
- Ramasser les déjections de son animal
- Ne pas utiliser les poubelles publiques pour y déposer ses déchets ménagers



Les parcs à conteneurs

Il y en a désormais trois sur le territoire montois :

- CUESMES : rue de Ciplly, 265
- JEMAPPES : rue du Château Guillochain
- OBOURG : route industrielle à Obourg

C'est en décembre 2010 que le nouveau parc à conteneurs d'Obourg a ouvert ses portes.

Cette ouverture témoigne de la volonté de la Ville de Mons qui s'était engagée auprès des habitants de la zone « est » de Mons qui ne disposait pas encore d'un tel parc. La recherche du terrain n'a pas été une mince affaire. Au final, la Ville a porté son choix sur ce terrain stratégique situé le long d'une voirie de grand gabarit qui est la route industrielle d'Obourg. En ce qui concerne les riverains du site, la Ville a souhaité qu'on réalise une zone tampon arborée pour l'isoler des habitations.

Horaires

- Lundi : 12H00 à 17H45
- Mardi au vendredi : 10H00 à 17H45
- Samedi : 9H00 à 16H45
- Dimanche : fermé

Les collectes

Les collectes des déchets commencent très tôt le matin. Il est donc conseillé de sortir les sacs la veille à partir de 18H00.

- **Passage le lundi et jeudi soir**
MONS INTRA-MUROS
- **Passage le mercredi**
CUESMES et MESVIN
- **Passage le jeudi**
CIPLY / GHLIN / HARMIGNIES / HARVENG / HAVRE / HYON / MAISIERES / NIMY / NOUVELLES / OBOURG / SAINT-DENIS / SAINT-SYMPHORIEN / SPIENNES / MONS EXTRA MUROS (Sauf Quai Sud, avenue de Jemappes et route d'Eugies)
- **Passage le vendredi**
FLENU/JEMAPPES/VILLERS-SAINT-GHISLAIN/ Quai du Sud/Avenue de Jemappes/Route d'Eugies

Contacts utiles

Service Environnement : 065/40.55.90
N° Vert (gratuit) : 0800/92.329 ou l'adresse e-mail : travaux.vert@ville.mons.be
IDEA : 065/41.27.00.



Le conseil énergie

Adoptez l'éco-conduite Economisez jusqu'à **150 euros** par 10.000 km

Voici donc quelques astuces incontournables pour économiser du carburant (valable aussi bien pour les moteurs essence que pour les moteurs diesel) :

- Règle primordiale : entretenez correctement votre véhicule
- Arrêtez le moteur de votre véhicule lors de tout arrêt > à 20 secondes
- Contrôlez la pression des pneus régulièrement et en fonction des saisons
- Roulez à une vitesse constante
- Gardez vos distances pour anticiper les freinages brusques et/ou ralentissez le cas échéant, en utilisant le frein moteur à l'approche d'un feu rouge
- Roulez toujours avec le rapport de boîte de vitesse le plus élevé possible, lorsque le moteur tourne entre 2000 et 2500 tours par minute
- Roulez léger car toute charge supplémentaire induit une surconsommation de votre véhicule

Les chiffres parlent d'eux mêmes :

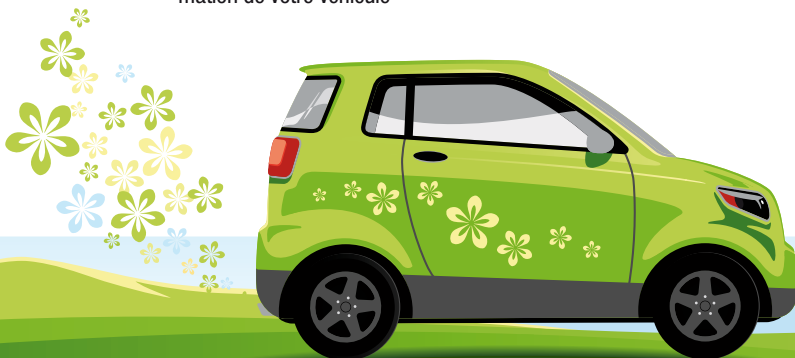
En mettant la climatisation au chômage, vous économiserez en moyenne 4 € pour 100 km parcourus !

En diminuant sa vitesse de 10 km/h, vous économiserez jusqu'à 11 par 100km ! Et vous ne perdez que 4 minutes sur un trajet de 100km sur autoroute...

Les conseils faciles à utiliser :

- Partez à temps ... et même 5 minutes plus tôt !
- Prévoyez votre itinéraire (facile avec les sites internet d'itinéraire routier et les GPS)
- Roulez moins vite

Passez le cap, changez votre comportement au volant et devenez un(e) éco-conducteur(trice) !



+ d'infos :

<http://www.ecoconso.be/eco-conduite.php>

Intéressé à suivre un stage d'éco-conduite ? Renseignez-vous auprès de votre organisme d'assurance ou encore auprès des Auto-écoles près de chez vous.



Campagne de dératisation

Cette campagne se déroulera du 28 mars au 22 avril prochain et sera entreprise sur demande à la Cellule Environnement de la Ville de Mons (rue du Miroir, 18 à Mons) - 065/40.55.90. L'intervention de la société agréée (Animal Pest Control) est gratuite.



Des appâts raticides (graines) sont disponibles à la Cellule Environnement et dans les commissariats de proximité.

- Mons : 28/03 > 31/03
- Hyon : 01/04
- Nimy - Maisières - Casteau: 04/04 > 06/04
- Havré - Villers-St-Ghislain: 07/04 > 08/04
- Obourg - Saint-Denis: 11/04 > 12/04
- Ghlin: 13/04 > 14/04
- Jemappes-Flénu: 15/04 > 18/04
- Cuesmes - Cibly - Mesvin: 19/04 > 20/04
- Saint-Symphorien - Harmignies - Nouvelles - Harveng - Spiennes : 21/04 > 22/04

Conseil pour vos travaux de jardin

Attention aux plantes invasives

En ce début de printemps, il est crucial de vous faire part d'un phénomène déjà connu mais qui a pris de plus en plus d'ampleur au cours de ces dernières années, communément nommé : « *les plantes invasives* » ou « *espèces exotiques envahissantes* ».

Aussi, à l'approche de la mise en œuvre de nos projets de plantations, il est important d'éviter les plantes qui auront des impacts sur les espèces indigènes, notamment menace de la biodiversité par la compétition interspécifique, la prédation, l'hybridation, les transmissions d'agents pathogènes etc.

Pour vous aider à bien choisir, une liste des espèces invasives a été établie à partir de la base de données « Harmonia ». Celle-ci

est accessible via le lien suivant : <http://ias.biodiversity.be/species/all> (site en anglais mais qui devrait prochainement être traduit en français) ou <http://www.alterias.be/>.

On y retrouve des plantes que l'on avait coutume de rencontrer dans nos paysages belges telles que l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*), le Topinambour (*Helianthus tuberosus*), le Chêne rouge (Chêne rouge), le Rhododendron (*Rhododendron ponticum*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), les Spirées (*Spiraea* spp.), la Balsamine géante ou plus connue sous le nom des Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), la Renouée du Japon (*Fallopia* spp.), Cotonéaster horizontal (*Cotoneaster horizontalis*) et autres !

La chasse à la berce du Caucase est lancée !

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante photo-sensibilisante, qui au contact de la peau et des rayons du soleil peut provoquer de sévères brûlures (jusqu'au 3^{ème} degré !)

Le contact initial avec la plante est indolore, les symptômes apparaissent seulement quelques heures après.

Primo, ne pas confondre !

Berce commune

- Taille : 2m max
- Feuilles : plus arrondies
- Ombelle principale composée de moins de 30 rayons.

Berce du Caucase

- Taille : 1,5m - 4m
- Feuilles : dentées et profondément découpées
- L'ombelle principale présente un diamètre > 20 cm et est composée de plus de 50 rayons.

Secundo, vous pouvez collaborer au recensement !

Tous les plants de berce du Caucase observés sur le territoire montois peuvent être communiqués via le site internet :

<http://www.wallonie.be/berce>.

Le but étant d'en permettre une destruction efficace.

+ d'infos : <http://environnement.wallonie.be/berce>





NOUVEAU PROJET DANS LES MAISONS DE QUARTIER Pour un meilleur accès à la santé

Les six Maisons de Quartier montoises se transformeront prochainement en Maison Médicale, à raison de deux fois par an. Un premier « après-midi santé » se tiendra d'ici quelques mois.

Né du diagnostic réalisé entre les partenaires du Plan de Cohésion Sociale de l'axe santé, ce nouveau projet met le doigt sur une réalité criante : rendre plus accessible les soins de santé pour les publics socialement fragilisés. Outre le frein financier, ce sont également les peurs gravitant autour du milieu médical qui peuvent ralentir la démarche de consulter. Ainsi, la crainte du diagnostic, la complexité du vocabulaire médical et la gêne vis-à-vis du secteur, sont les principaux obstacles relevés, et qu'il convient dès lors de limiter. La difficulté d'accéder aux établissements de soins, notamment dû à un éloignement géographique, est également déplorée.

Cette initiative lancée dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale montois et concrétisée par un appel à projets de la Communauté française vise dès lors à promouvoir le secteur de la santé dans les quartiers montois qui bénéficient des services d'une Maison de Quartier. L'idée étant de banaliser la démarche de consulter le monde médical et d'encourager aux dépistages, en réunissant en un même lieu différents acteurs de prévention de la santé de la région.

Concrètement, les Maisons de Quartier endosseront deux fois par an le rôle de Maison Médicale, appuyées par de nombreux partenaires issus du secteur, tels que le CPAS, l'Observatoire de la Santé du Hainaut, l'ASBL SIDA-IST Charleroi-Mons, la Fondation contre le cancer, le CLPS Mons-Soignies... Les personnes présentes auront ainsi la possibilité d'effectuer un bilan de santé, de réaliser des dépistages, de s'informer sur des thématiques spécifiques comme l'alimentation, les maladies sexuellement transmissibles, le diabète, le tabac, l'obésité.

En conscientisant de la sorte, la finalité de cette approche est d'amener un plus grand nombre à faire un suivi régulier de son bilan santé. Si c'est le cas, le pari est gagné !

Pour plus d'informations sur les dates et horaires de ces « après-midis santé », rendez-vous dans votre Maison de Quartier ou au **0492/91.90.37**.

Laetitia Coquelet



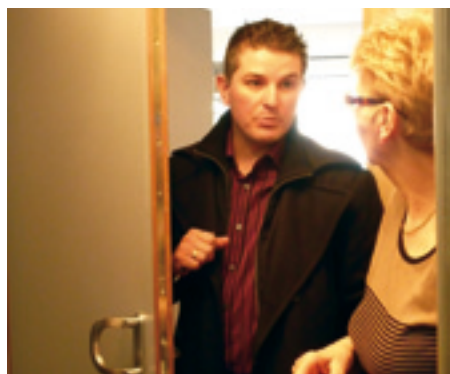
SÉCURISATION OPTIMALE DE VOTRE HABITATION

LES BONS RÉFLEXES

À Mons, les cambriolages sont encore très présents et représentent l'un des principaux phénomènes de criminalité. L'adoption de bonnes habitudes peuvent toutefois réduire considérablement les risques de vol.

Depuis 1994, l'Equipe de Sécurisation des Logements du Service de Prévention de la Ville de Mons aide tous citoyens montois à se sentir bien dans leurs pénates. Mais ce sentiment de bien-être et de sécurité se travaille dès l'achat de la maison. «Sécuriser son domicile, c'est comme suivre une procédure, un cheminement» lance Frédéric Limbourg, responsable de l'équipe et Conseiller en Techno Prévention (CTP) à Mons. «Comme c'est le cas, par exemple, lors d'un nouvel emménagement» continue-t-il. Ainsi, la sécurisation tient à quelques réflexes. Suivez le guide...

RÉFLEXE 1 : organisez gratuitement une visite techno-préventive à votre domicile



Fier et heureux, vous posez vos cartons dans votre nouveau «chez-vous». Un seul souhait vous habite désormais, celui de vous sentir en sécurité entre vos quatre murs. Premier réflexe à avoir une fois installé, demandez la visite d'un Conseiller en Techno Prévention qui réalisera un audit sécurité de votre maison. Cette initiative, totalement gratuite, vous permettra de détecter les éventuelles failles de votre logement et de pallier à ces dernières via quelques petits travaux de sécurisation et sur base des recommandations du CTP.

RÉFLEXE 2 : appliquez les conseils pour réduire les risques de vols

«On ne le répètera jamais assez, la prévention des cambriolages commence par une bonne organisation au sein et autour de la maison» commente

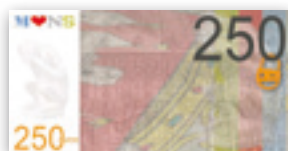
Monsieur Limbourg. Le verrouillage systématique des portes, même en votre présence ; l'entretien de bons contacts avec le voisinage ; une certaine discrétion quant à ses biens et ses habitudes, sont autant d'éléments à ne pas négliger.



«Évitez d'exposer vos biens à la vue de tous, comme par exemple, laisser un écran plat dernier cri à la fenêtre côté rue ; en cas d'absence, demandez à vos voisins de relever votre courrier, ce qui donnera une impression de présence ; de même, brancher une télé ou une lampe sur un minuteur s'avère également dissuasif.»

RÉFLEXE 3 : demandez une prime à la sécurisation

Hormis les conseils organisationnels ainsi prodigués, des travaux de sécurisation s'avèrent parfois utiles (pose de serrures multipoints et changement de barillet aux portes, installation de verrous aux fenêtres...). Sachez qu'une partie de votre investissement en sécurisation peut faire l'objet d'une prime communale. La Ville octroie en effet un remboursement allant jusqu'à 25% des frais d'achat ou d'installation, pour un montant maximum de 250 € par habitation. N'hésitez pas à en faire la demande auprès du Conseiller en Techno Prévention !



RÉFLEXE 4 : bénéficiez d'une réduction d'impôt

En plus de la prime, un avantage fiscal est également disponible. Cette réduction d'impôt est égale à 50% des dépenses pour un montant total de 710 € en 2011. Pour cela, n'oubliez pas de garder précieusement toutes vos factures d'installation et de travaux de sécurisation de votre habitation, ainsi que les preuves de paiement de ces dernières.

Intégrer ces quelques réflexes dans vos démarches administratives habituelles, c'est mettre toutes les chances de votre côté pour prévenir les vols. N'hésitez pas à contacter l'Equipe de Sécurisation des Logements pour de plus amples informations et/ou une demande de visite préventive au **0492/91.90.38**.

L.C

Photos : Sami Kasbi

(RE)DÉCLAREZ VOTRE ALARME !

Depuis plus d'un an, toute personne possédant un système d'alarme est tenue de le déclarer afin de mettre à jour la nouvelle banque de données ALINE (ALarm INformation Exchange). Sachez toutefois que cette démarche doit être réitérée chaque année. Pour rappel, plusieurs possibilités pour déclarer votre alarme se présentent à vous : vous l'effectuez de chez vous, avec un lecteur de carte d'identité électronique, via www.policeonweb.be, ou bien vous prenez rendez-vous au Service de Prévention au **0492/91.90.38**.

Ces enfants qui font Mons 2015

Ils ont réalisé un jeu de l'oie géant

Depuis la candidature, et a fortiori depuis la désignation officielle de Mons comme Capitale européenne de la Culture pour 2015, un Comité de Directeurs de l'enseignement fondamental, issus de tous les réseaux, est soutenu par l'Echevinat de l'Education de la Ville avec un objectif ambitieux: organiser une importante manifestation culturelle pour et par les enfants chaque année scolaire.

Ainsi, le 1^{er} mars 2009, jour du dépôt de la candidature, les élèves des différentes écoles fondamentales élaborèrent sur la Grand-Place, une énorme fresque représentant la Ville de Mons et ses différents quartiers. Forts de cette expérience et de ce succès, les membres du Comité Mons 2015, décidèrent de « remettre le couvert ».

L'an dernier, nous l'avons développé dans Mons Mag, les élèves des écoles fondamentales ont travaillé à l'élaboration de fresques murales en céramique sur le thème « dessine-moi un Montois ». Les élèves aidés par l'artiste-peintre Stéfano CONSOLE ont ainsi réalisé à la manière d'Andy WARHOL le portrait de Montois célèbres (Roland de Lassus, Marguerite Bervoets, Jacques Du Broeucq, Henry Tournelle, Xavier Gaie, François Dolez).

Cette année, le 3^{ème} projet initié par et pour les enfants dans le cadre de Mons 2015 s'intitule avec beaucoup de pertinence : « le MONT'OIE ».

Il s'agit en fait d'un jeu de l'oie géant. Le plateau de jeu a été construit par les enfants de 3^{ème} maternelle sous la conduite de Stéfano Console. D'une dimension de 80 m² au sol, il est composé de 63 cases (pièces en caoutchouc) de 1,20m sur 80cm symbolisant les 6 thèmes suivants :

folklore, personnages célèbres, sciences et nature, sports et loisirs, patrimoine bâti, Europe.



Le jeu de l'oie s'adresse à 2 catégories d'enfants : les maternelles pour le jeu de l'oie proprement dit et les primaires pour le « trivial poursuit ». Si les règles du jeu de l'oie sont d'application, elles ont été cuisinées « à la sauce montoise ».

Ce jeu sera installé du 17 au 21/03/2011 dans les jardins du Beffroi et le 22/03/2011 au Parc communal de Jemappes.

Si, les jours de semaine seront réservés aux écoles fondamentales ayant participé à la création du jeu, le week-end sera réservé au grand public.

Venez donc nombreux les samedi 19 et dimanche 20 mars de 10 à 17h au sein du Parc du Beffroi jouer avec vos enfants, ou amis, en famille, en amoureux, ou seul, vous aurez l'occasion de vous initier au jeu au sein du Parc du beffroi de 10 à 18h. Vous y apprendrez nombre d'anecdotes sur la ville, son patrimoine, son histoire, ses personnalités, associations,....Si le jeu de l'oie proprement-dit, est réservé aux enfants de 5 à 8 ans, le quizz, *trivial poursuit* s'adresse lui aux enfants de 8 à 88 ans.

L'entrée est bien entendu gratuite.

Construire son REVe : Expérience pilote à Hyon

Dans le cadre du printemps de la Mobilité Scolaire qui se déroulera en Région wallonne du 9 au 13 mai 2011, Mme Catherine Houdart, Echevine de l'Education et Mme Francine Cruveiller, Echevine de la Mobilité ont décidé en collaboration avec, et l'Asbl Pro-Vélo, de mettre sur pied le projet « Construire son REVe ». Cette initiative déposée au nom de la Ville de Mons a été retenue par la Région Wallonne.

Ce projet REVe (Réseau des Ecoliers à Vélo) consiste à établir, en compagnie des enfants de 6^{ème} primaires, quatre itinéraires conseillés pour se rendre à l'école à vélo. L'expérience pilote se déroulera avec les écoles communales et libres d'Hyon. Quatre axes

menant à l'école seront déterminés. La sensibilisation des élèves à la mobilité active, et le travail de construction des itinéraires, sont gérés par les Asbl « Empreintes » et « Pro-vélo ».

Le 30 mars au matin, lors d'une réception à l'Hôtel de Ville, les élèves présenteront les itinéraires retenus aux autorités communales qui s'engageront vis-à-vis d'eux à prendre certaines dispositions en matière de mobilité sur ces tracés.

Les parents seront invités à se rendre compte du travail réalisé par leurs enfants le 31 mars en soirée, et à parcourir l'itinéraire le 30 avril de 9h30 à 12h30.

Les services communaux, voirie, urbanisme, police, éducation seront chargés de la mise en valeur de ces itinéraires (balisage et marquage au sol, petites infrastructures, médiatisation, ...)

Lors de la semaine du printemps de la mobilité, du 9 au 13 mai 2011 le projet définitif sera présenté à la presse, l'objectif poursuivi étant de pérenniser le projet et de cibler les années suivantes d'autres villages afin de réaliser à terme un maillage complet de la commune.

Une jeune conseillère montoise sur les routes européennes



Bénie Maleka représentant la Belgique

Le Creccide (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) a invité le Conseil communal des Jeunes Montois et d'autres organismes de jeunesse à participer à une semaine de séminaire européen. Plusieurs candidatures de jeunes motivés ont afflué de par la Wallonie. Parmi celles-ci, celle de la jeune conseillère experte montoise Bénie Maleka fut retenue. Nous la félicitons et vous proposons de lire son compte rendu.

Du 31 octobre au 7 novembre 2010, quarante jeunes européens, avec parmi eux de jeunes Belges, (dont moi) se sont réunis à Namur, sur le site de la Marlagne. Intitulé «From You To E.U.», ce séminaire de rencontre, organisé par le CRECCIDE Asbl dans le cadre de la présidence belge de l'union européenne et de la semaine de la démocratie locale, avait pour thèmes principaux la participation des jeunes à la vie locale et la citoyenneté européenne.

Grâce à ce séminaire, nous les jeunes européens, avons eu la possibilité de vivre une expérience de citoyenneté active à travers un projet fédérateur. Ensemble, nous avons réfléchi à l'impact de la participation à la vie locale. Mais ce projet nous a également permis de mieux connaître les institutions européennes, leur mode de fonctionnement et de mesurer les effets de la construction européenne sur leur quotidien, au travers notamment de la visite du parlement européen, et des débats en groupes avec divers représentants européens.

Enfin, à l'issue du séminaire, nous avons rédigé en différents groupes, selon les thématiques abordées, une liste de recommandations sous la forme d'une déclaration finale. Cette déclaration fut remise aux autorités locales, régionales et communautaires, ainsi qu'aux parlementaires européens œuvrant dans le domaine de la jeunesse (Mme Evelyne Huytebroeck, Ministre de la Jeunesse était présente). A la suite de cette cérémonie, nous avons mené une action symbolique dans la province de Namur, en distribuant la « charte » aux habitants, le tout suivi d'une parade dans les rues de Namur.

Cette rencontre fut très enrichissante pour tous les participants, nous avons pu aborder les différentes cultures européennes au travers de la soirée culturelle, organisée sur le site. Et nous avons appris énormément sur les institutions européennes.

Bénie Maleka

Membre du Conseil communal des Jeunes de Mons

Le nouveau Conseil Communal des Enfants !

Le Conseil communal des Enfants accueille 24 nouveaux élus, et pose sa première pierre citoyenne avec l'opération « 11.11.11 AVEC LE SUD » et avec la Cellule Environnement de la Ville de Mons.

Depuis 1990, les mandataires en culottes courtes ont participé à différentes activités citoyennes : travail de mémoire sur la seconde guerre mondiale, sensibilisation au monde du cinéma (FIFA 2009), intérêts environnementaux, etc.

Cette année, les 47 conseillers enfants (24 nouveaux mandataires et 23 actuels élus) travaillent déjà sur leurs futurs projets. Ils ont assisté à deux animations environnementales et de solidarité internationale :

M. Alexandre Seron (Centre National de Coopération au Développement), Mmes Malbrecq et Blandine Dhanis, éco-conseillères (Cellule Environnement de la Ville de Mons) leur ont transmis les informations essentielles pour comprendre les gestes quotidiens qui peuvent influencer sur la marche du monde.

Les 24 nouveaux venus ont prêté serment le jeudi 25 novembre dans le Salon Gothique de l'Hôtel de Ville et ont annoncé leur futur projet : une balade vélo familiale dans le centre de Mons, avec des explications sur les origines montoises (voir article par ailleurs) !



© Eric Ghislain / Journal La Province

■ Contact

Valérie Bernard
Animatrice du Conseil Communal des Enfants
et du Conseil Communal des Jeunes
Rue Buisseret, 2 – 7000 Mons
valerie.bernard@ville.mons.be
0492/919024 – 065/40.54.66

De nouvelles matières au CPAS

L'année 2011 s'annonce riche pour le CPAS. En effet, certaines compétences de la Ville seront transférées au CPAS. Ce transfert résulte de la mise en place du plan de redéploiement de la Ville de Mons. Il s'agit d'une nouvelle approche stratégique globale qui vise à rendre à chaque service son cœur de métier et à optimiser les synergies entre les acteurs communaux. Une attention toute particulière est dès lors portée à l'ensemble des citoyens afin qu'ils puissent recevoir une information optimale.

CE QUI CHANGE EN 2011 :

Le CPAS de Mons reprend l'ensemble de la gestion de la petite enfance.

L'ensemble des crèches, des maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE) et des accueillantes conventionnées seront gérées par le CPAS de Mons.

Ce qui représente par structure et par place :

- Cité P'tit (24 places)
- Bébé Lune (12 places)
- Crèche de Mons (48 places)
- Crèche de Jemappes (30 places)
- La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance de Jemappes (12 places)
- Le service de gardiennes co-accueillantes (56 places)
- Le service de gardiennes conventionnées (68 places)
- La nouvelle crèche de l'île aux Oiseaux « Le nid douillet » (36 places)

Le service des affaires sociales devient le service « Egalité des chances et citoyenneté »

L'ancien service des Affaires sociales de la Ville de Mons est lui aussi transféré vers le CPAS de Mons. Il a été rebaptisé « Egalité des chances et citoyenneté ». Pour rappel, ce service s'occupe entre autres de :

- La plateforme des aînés
- La plateforme des moins valides
- La plateforme santé
- La médiation des gens du voyage
- La prévention Sida
- L'égalité des chances
- La solidarité internationale
- **NOUVEAU** : les demandes d'allocation pour personnes handicapées

Informations

Mme Habiba NOR

Service Egalité des chance et citoyenneté

065/412.370

Les demandes d'allocation pour personnes handicapées destinées au SPF Sécurité sociale se font désormais par le CPAS de Mons.

C'est auprès du Pôle d'Accueil Social Ville/CPAS que les demandes d'allocations pour personnes handicapées doivent être introduites.

Toutes les demandes d'allocations pour personnes handicapées seront ensuite traitées par le service Egalité des Chances et citoyenneté. Pour bénéficier d'une allocation d'handicapé, la personne doit se présenter au service Egalité des Chances et citoyenneté avec sa carte d'identité.

Si toutefois la personne demandeuse ne peut se déplacer, une tierce personne peut se présenter en son nom, munie des ses coordonnées complètes ainsi que d'un numéro de registre national.

La procédure électronique d'introduction des demandes, Communit-e, permet au service d'introduire directement par internet la demande dans le système informatique du Service Public Fédéral/Sécurité sociale via un accès sécurisé. Ceci permet un gain de temps précieux.

Le service du CPAS reçoit alors un accusé de réception de la demande ainsi que les formulaires administratifs et médicaux (pré-complétés avec les coordonnées signalétiques du demandeur). Le demandeur doit ensuite les faire compléter et les envoyer à la direction générale de la personne handicapée.

Informations

Pôle d'Accueil Social Ville/CPAS

Rue Lamir, 29

7000 Mons

Horaire :

Lundi, mardi, vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

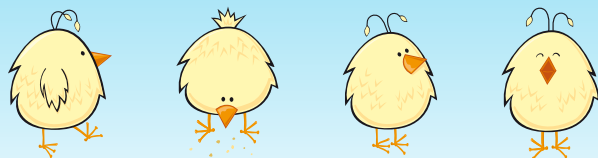
Mercredi : 8h30 à 13h00 et 14h00 à 16h00

Jeudi : 9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Lysiane Etienne/Handicontact : 065/412.372



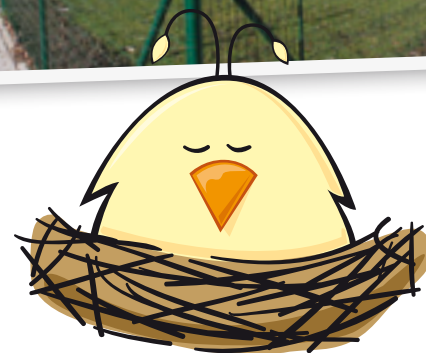
Un nid douillet au cœur de l'Île aux oiseaux



L'Île aux oiseaux est fière d'accueillir en son centre la nouvelle crèche « le nid douillet ». Cette crèche de 36 places, entièrement construite selon les nouvelles techniques liées au développement durable, résulte d'un partenariat public privé entre la Ville de Mons, l'immobilière sociale Toit et Moi et la société privée Thomas et Piron.

Ouverte depuis le 10 janvier 2011, la nouvelle crèche de l'Île aux oiseaux accueille les enfants de 0 à 3 ans. La particularité de son projet pédagogique tient principalement dans la dimension de « sécurité affective » apportée aux enfants tout au long de leur passage au sein de la crèche. Répartis en trois espaces (les bébés, les moyens et les grands), les enfants sont encadrés par des puéricultrices qui les suivront dans toutes ces étapes de développement. Ce projet vise donc à garantir les repères et la sécurité affective dont l'enfant a besoin au cours de son évolution.

Notez également que la crèche est victime de son succès puisqu'il ne reste que quelques places pour septembre 2011 !



Le nid douillet

Allée des oiseaux
7000 Mons

Ouverture de la crèche : du lundi au vendredi
de 6h30 à 19h30

Contact : Madame Véronique Urbain – Directrice - 065/562.301.



Pour vos économies d'énergie, notre maison s'agrandit



Depuis maintenant un an, la maison de l'énergie octroie des prêts à taux très avantageux pour tous travaux liés aux économies d'énergie. Cette initiative, impulsée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie (FRCE), permet à tous les citoyens, sans limite de revenus, d'avoir un impact sur leurs factures énergétiques.

Pour mieux vous servir, la Maison de l'énergie s'agrandit et déménage rue de Bouzanton, numéro 6 (face au CPAS de Mons). Sur place, vous trouverez tous les conseils pour vous guider dans vos démarches, de même qu'une vitrine sur les initiatives locales liées à l'économie sociale et au développement de la région.

Venez-nous voir !

La Maison de l'Énergie

Rue de Bouzanton 6
7000 Mons

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 16h (sur rendez-vous)

Contact : 065/847211 - 065/847213
www.maisondelenergie.be



Bal des Aînés

Le Bal des Aînés, organisé à l'initiative de M. Marc Barvais, Président du CPAS de Mons, s'ouvrira le jeudi 19 mai 2011 à 13h30 au Waux-Hall de Mons.

L'occasion pour les aînés de notre région de partager un moment de détente convivial et musical.

Des artistes confirmés, Jo Scinta et Claudy Mahieu, vous feront danser dès 14h au rythme des musiques entrain-

nantes d'antan (jazz, accordéon,...) et à 16h, du café et des délicieuses tartes vous seront proposés.

En 2010, près de 300 aînés montois ont participé à ce sympathique événement.

Si vous souhaitez passer une après-midi conviviale et sympathique, nous vous invitons à faire un saut au Waux-Hall le jeudi 19 mai 2011 pour partager ce moment avec les participants.

Infos pratiques :

Jeudi 19/05/2011
À partir de 13h30 Entrée : 2€
Waux-Hall
(avenue Reine Astrid, 22 à Mons)

Inscriptions :

Service Egalité des Chances et Citoyenneté : 065/412 371



Festival Associatif Transfrontalier

Une fête aux 1001 couleurs !

Le 4 juin prochain, les quatre Maisons des Associations de Mons, Charleroi, Tourcoing et Roubaix, présenteront le « Festival Associatif Transfrontalier ». Derrière ce festival se cache une véritable invitation à une promenade faite de découverte sur de nombreux thèmes dont le patrimoine, la citoyenneté, la discrimination,...

De nombreuses activités seront proposées : dégustations étonnantes, expositions, échanges citoyens, co-production théâtrale transfrontalière, concerts, jeux pour

enfants, ... A noter également le tour de chant par les lauréats du concours de « L'Envol des Cités » ainsi que le concert de clôture par le groupe « On prend l'air ».

Un rendez-vous pour tous ! Ce premier festival se veut journée de fête, de rencontres, de découvertes et de solidarité. Journée ouverte à tous les citoyens et à leur famille.

Ce festival se déroulera dans le cadre du programme de Coopération Transfrontalière Interreg IV et de la Route des Associations.

Infos pratiques :

Festival Associatif Transfrontalier
4 juin 2011 de 11h à 23h
Site du CPAS de Mons, rue de Bouzanton
1 à 7000 Mons
(Entrée par la Place Nervienne)
Entrée gratuite





CanCer7000

Une asbl montoise soutient les malades

Localisée à Havré, CanCer7000 est une jeune association créée par une personne atteinte d'un cancer et qui a pour ambition d'améliorer le quotidien des malades et de leur entourage.

L'ASBLCanCer7000 se veut accessible et à l'écoute pour que la solidarité permette à chaque jour d'être un combat moins difficile face à cette maladie. Autour de la fondatrice, Dominique André, une équipe de bénévoles atteints de la maladie et des proches de malades développent plusieurs services.

Mise en place de groupe de soutien : Une fois par mois, l'ASBL-CanCer7000 réunit en toute convivialité des personnes confrontées à la maladie afin d'échanger sur des idées, des informations, ... Pour tout simplement se sentir moins seul, compris et soutenu.

Participation à des séances d'information lors d'évènement : L'ASBLCanCer7000 se veut présente et active au sein de la région montoise

Informez sur les services disponibles : L'accessibilité aux services de bien-être, aux services compétents au sein des mutualités, aux services de transports adéquats, etc.



Contact :

Dominique ANDRE (Présidente de l'asbl)
Tél : 0472/77.93.98 du mardi au samedi de 10h à 12h
et de 14h à 18h
cancer7000asbl@hotmail.be
<http://cancer7000.skyrock.com>

Osons la Solidarité internationale !

Du 29 mars au 2 avril 2011, Mons accueillera pour la cinquième édition la Semaine de la Solidarité Internationale 2011, à l'initiative du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale (CWBCI). L'occasion de sensibiliser les citoyens montois aux enjeux de la coopération nord sud.

De nombreuses manifestations alliant réflexion, créativité et convivialité sont organisées partout en Belgique. Elles permettent de dépasser nos idées reçues, d'échanger, de débattre et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, que ce soit à travers nos actes quotidiens les plus simples comme les plus engagés.

Au programme : séances de cinéma, théâtre, conférences-débat, exposition, animations scolaires, ...

Sur les thèmes et les enjeux de la solidarité internationale, comme le changement climatique et ses effets sur les populations, les questions liées aux migrations, la souveraineté alimentaire, les droits de l'enfant, la promotion de la paix et de la non-violence, la défense des droits humains, les formes solidaires de consommation ...

Vous voulez participer ou en savoir plus ?

Contactez le Service Egalité des chances au 065/412.370 ou 065/412.373

Mémoire de Patrimoine

Prix Mercure 2010 de la Jeune Entreprise

Début décembre, la Ville de Mons a récompensé plusieurs commerces et entreprises pour leur implication dans la vie économique montoise, via les Prix Mercure. Mémoire de Patrimoine S.A a reçu le prix de la jeune entreprise. Entretien avec Olivier Petre, administrateur délégué de la société montoise.

M.M. : Le prix Mercure de la jeune entreprise, un honneur ?

O.P. : Ce prix est une récompense et un encouragement pour le travail peu banal que réalise Mémoire de Patrimoine depuis novembre 2009. Mémoire de Patrimoine développe un concept et des services innovants combinant de la recherche et du développement. Nous prenons ce prix comme une réelle reconnaissance de notre travail et de l'outil informatique que nous avons créé.

M.M. : Justement, en quoi consiste votre travail ?

O.P. : Mémoire de Patrimoine numérise par laser-scanner et photogrammétrie des bâtiments et des monuments (historiques ou non) dans un but de rénovation et de conservation. Mais pas seulement, avec ce procédé, il est par exemple possible de créer une visite virtuelle d'un monument et de la mettre en ligne sur Internet.

M.M. : Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la numérisation par laser-scanner et par photogrammétrie ?

O.P. : Nous travaillons avec des laser-scanners à longue portée qui nous permettent de faire des relevés du patrimoine bâti. Ces laser-scanners tournent sur 360° et prennent des milliards de points en 3D. Ces milliards de points reflètent la configuration du patrimoine au millimètre près, que nous modélisons ensuite. Nous utilisons la photogrammétrie pour compléter les zones d'ombres que le laser-scanner n'a pu atteindre. Nous essayons d'atteindre physiquement ces zones en les photographiant et nous les rajoutons à la numérisation.



M.M. : Et quel est ce nouvel outil que vous avez créé ?

O.P. : Nous avons développé des outils qui permettent de réduire le nombre de points 3D, dits redondants, pour passer de terra bites en giga bites. Cela réduit considérablement le poids du fichier et fait ainsi disparaître l'inconvénient de la numérisation laser-scanner tout en gardant la précision du millimètre.

« Nous nous inscrivons pleinement dans l'objectif de Mons 2015 :
Où la technologie rencontre la culture »

M.M. : Le choix de s'installer à Mons, un coup de cœur ou un choix purement stratégique ?

O.P. : Mons est une ville au développement très dynamique et au patrimoine culturel exceptionnel. De plus, nous nous inscrivons totalement dans l'objectif de 2015 (Ndlr : « Où la technologie rencontre la culture »). Evidemment, Mémoire de Patrimoine espère

pouvoir participer aux travaux de révélés et de numérisation nécessaire à ce grand événement. Economiquement parlant, nous avons le souhait de travailler avec les forces vives de la région. Lorsque nous avons besoin d'artisans, nous faisons appel au Forem qui est un acteur rapide et transparent dans la région.

C'est un prix bien mérité donc, pour cette jeune entreprise qui a tout d'une grande.

Propos recueillis
par Fanny Noël

MÉMOIRE DE PATRIMOINE

Parc scientifique INITIALIS
2, Avenue Descartes
7000 Mons
Tél: +32 (0)65 70 90 35
www.memoiredepatrioine.com

A voir sur le site, un superbe exemple du travail de numérisation de l'Hôtel de Ville, en 3D !

La Cavalcade de Jemappes

Passé récent ou ancestral ?

Les fêtes font partie intégrante de la vie d'une communauté, elles sont les moments privilégiés des populations, des moments de communion humaine et de réjouissance. À Jemappes, de nombreuses fêtes avaient lieu durant l'année et dans les divers quartiers de la commune. Aujourd'hui, c'est la Cavalcade qui est le point d'orgue des réjouissances publiques. Mais était-ce le cas au XIX^e et au début du XX^e siècles?

AUX COMMERÇANTS DE JEMAPPES

En présence de l'énorme succès des grands cortèges carnavalesques des années précédentes, l'Administration communale a décidé l'organisation de semblable fête pour le LUNDI DE PAQUES. Le cortège de 1903 amènera de nouveau la foule à Jemappes et sera une source de profit pour le commerce local.

Les habitants ont été heureux de constater les magnifiques résultats obtenus et ils encourageront, comme ils le méritent, les efforts des zèlés organisateurs qui ont déjà donné tant de preuves de dévouement.

Plus de deux mille francs de primes, médailles, etc. seront distribués entre les groupes qui se distingueront le plus selon les règles du programme.

Des listes de souscription sont en circulation et il est à espérer qu'elles se couvriront de signatures. Une affiche du cortège sera remise à tout cafetier souscrivant au minimum cinq francs.

La Commission des Fêtes fait également un pressant appel auprès des Sociétés locales et des Jeunes Gens afin qu'ils se dévouent pour la formation de groupes et emploient tous leurs efforts pour que le cortège de cette année ne le cède en rien à ceux des années précédentes.

LA COMMISSION DES FÊTES.

Jemappes. — Imp. A. Doreme-Toussaint, rue de la Station, 72

Lettre de la commission des fêtes : Aux commerçants de Jemappes, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 762, 1903.

Nous constatons déjà la présence de fêtes de carême¹ dès le début de 1840. Un règlement communal informe « *les habitants que les mascarades sont autorisées pendant les journées des 1^{er}, 2 et trois mars 1840, après cette période nul ne pourra paraître en masque ou travesti* »². Ce document ne nous donne, par contre, aucune information sur une cavalcade, nous sommes dès lors bien en présence d'un carnaval. Une cavalcade se détache du carnaval car celle-ci est apparentée au cheval et serait plus spécifiquement un défilé de cavaliers, de chars. Par la suite, la cavalcade va devenir un terme utilisé pour qualifier une troupe désordonnée et bruyante, association que l'on fait actuellement avec le carnaval. Il faut attendre 1862 pour qu'un document nous indique la présence d'une fête en relation avec des chevaux. C'est la Société philanthropique Saint Eloi qui demande à l'administration communale de Jemappes d'avoir l'autorisation d'organiser un grand carrousel lors de la fête communale prochaine et « *sollicite l'allocation d'une pièce d'orfèvrerie à offrir comme premier prix* »³. À travers ce document, nous pouvons déjà voir l'ébauche d'une première Cavalcade. En effet, un carrousel est une parade où des cavaliers divisés en quadrilles se livrent à des exercices ou à des évolutions. Dès lors, la tradition d'un rassemblement de chevaux (carrousel ou cavalcade) à Jemappes aurait presque 150 ans.

La date de la Cavalcade n'a pas toujours été la même, elle a varié de nombreuses fois et c'est en 1903 que la commune décide finalement de choisir le lundi de Pâques comme jour des réjouissances publiques (voir document). La Cavalcade, en plus d'être une fête populaire, avait un objectif philanthropique, la récolte de fonds pour les plus démunis de la commune mais aussi une rentrée financière car elle est une « *source de profit pour le commerce local* »⁴.

¹ Le carême est pour les Chrétiens une période de 40 jours d'abstinence et de privation entre le Mardi gras et le jour de Pâques.

² Règlement pour le Carnaval, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 755.

³ Programme pour la cavalcade de 1903, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 762.

⁴ Aux commerçants de Jemappes, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 762.

LUNDI 13 AVRIL 1903 (Fêtes de Pâques)

GRAND CORTÈGE PARÉ & TRAVESTI

ORGANISÉ PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

2000 Francs de Primes et Médailles

PROGRAMME

1. — Primes pour les sociétés les mieux costumées comprenant 20 membres au moins et accompagnées d'un orchestre d'au moins cinq musiciens :

A. JEMAPPES		B. ÉTRANGÈRES	
1 ^{re} prime : 100 francs et une médaille.		1 ^{re} prime : 200 francs et une médaille.	
2 ^e " 75 " " " "		2 ^e " 175 " " " "	
3 ^e " 50 " " " "		3 ^e " 140 " " " "	
4 ^e " 40 " " " "		4 ^e " 120 " " " "	
5 ^e " 30 " " " "		5 ^e " 100 " " " "	
6 ^e " 25 " " " "		6 ^e " 75 " " " "	
		7 ^e " 50 " " " "	
		8 ^e " 40 " " " "	

2. — Primes d'entraîn :
 a. Sociétés de Jemappes : 130 francs.
 b. Sociétés étrangères : 200 francs.

3. — Primes aux Sociétés les plus distinguées : 100 francs.

4. — Primes aux Sociétés de musique costumées, qui auront joué des pas-relevés ou donné des auditions sur la Place de Jéricho ou la Grand-Place : 200 francs.

5. — Primes pour les voitures fleuries : 100 francs.

Les voitures-réclames ou autres non fleuries seront admises dans le cortège, mais AUCUNE PRIME NE LEUR SERA ACCORDÉE.

R. R. — Un dernier le Comité a distribué 2700 francs de primes.

Programme du grand cortège Paré et Travesti, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 762, 1903.

Lors d'une visite de contrôle du service des Archives, nous avons retrouvé, dans l'ancienne maison communale de Jemappes, une photographie encadrée de la Cavalcade. Celle-ci représente le char qui aurait été primé à la Cavalcade le 1^{er} avril 1907. Il est intitulé « Char de l'Agriculture » et provient de Neufmaison. Ce char est originaire du cortège des Manous qui présente la vie agricole de cette commune⁵. La photographie est prise devant la ferme Debersé place de Jericho à Jemappes.

Ce document est symptomatique de l'influence qu'avait la Cavalcade au début du XX^e siècle. Voyons comment cette festivité avait lieu à cette époque. Une commission des fêtes est mise en place avec un président et un secrétaire. Celle-ci invite les nombreuses sociétés à venir parader à Jemappes. Elles recevaient une lettre de participation ou un tract indiquant qu'un grand cortège « paré et travesti » allait avoir lieu à Jemappes le lundi de Pâques et surtout qu'il y avait 2000 francs de primes. Ces dernières servaient majoritairement les groupes à payer leur déplacement jusqu'à Jemappes car on venait de loin pour faire partie du cortège du Carnaval (en effet l'administration communale ne parle pas de Cavalcade).

Un itinéraire de 5 km

Voici quelques noms de groupes et leurs provenances lors de l'édition de 1903⁶ : *les domestiques canari* et *la fanfare les Bossus réunis* (Eugies), *Les Barons ruinés* (Mons), *La fraternité* (Jemappes), *Les Princes Million* (Châtelet), *Cercle des jeunes gens* (Ghlin), *Les paysans Coquets* (Morlanwelz), *Le Cercle équestre* (Soignies), *Les anciens musiciens* (Jemappes), *Les*

⁵ Information fournie par Mr Denis Coulon, du département mémoire du Musée de la foire et de la Mémoire de Saint-Ghislain.

⁶ Cavalcades et fêtes, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 762.

4^e année JEMAPPES 4^e année

LUNDI 13 AVRIL 1903 (Pâques)

Cortège Paré et Travesti

2000 FRANCS DE PRIMES

S'adresser, pour renseignements à M. Victor VISÉ, Secrétaire de la Commission des Fêtes.

Publicité du cortège Paré et Travesti, Archives de l'État à Mons, fonds Commune de Jemappes n°II, n° 762, 1903.

Botresses du Nord (Liège), *Les Vrais Bi Contints* (La Louvière), *Les bébés* (Fontaine-L'évêque), *Les incomparables* (Jemappes), *Les coquets qui vont représenter les Folies du XX^e siècle* (Namur), *Les montagnards sonégiens* (Soignies), *Grand père et Grand-mère* (La Louvière), *Les joyeux fumeurs* (Mons), *Les gais charcutiers d'Alsace* (Mons), *Fanfare socialiste en costume de mineur* (Quaregnon), *Les Boers prisonniers à Sainte-Hélène ne voulant prêter serment aux anglais* (Houdeng Aimeries), *Les pierrots Nimysiens* (Nimy), *Les joyeux conscrits* (Pâturages),...

Tous ces groupes paradaient dans la commune selon un chemin prédéfini de plus de 5 km à l'intérieur de Jemappes en réalisant des arrêts aux cafés de la place de Jéricho, de la place de la Citadelle et de la Grand-Place. Ils étaient majoritairement tous sur des chars tirés par des chevaux. Selon la qualité des costumes et de la décoration du char la valeur des primes finales variaient. Toutefois, vous pouvez constater qu'une prime particulière était réservée pour les groupes de Jemappes.

La Cavalcade est aujourd'hui la plus grande fête de Jemappes. Elle rassemble toujours une quantité non négligeable de chars, de musiciens, de majorettes mais aussi des géants et des gilles. Ces derniers apparaissent seulement durant l'entre deux guerres et marqueront à jamais l'encreage des Jemappiens pour leur Cavalcade.

Corentin Rousman

Archiviste-Historien de la Ville de Mons
 Avec l'aide de Messieurs Jules Brihay, Freddy Filieux, Denis Coulon, ainsi que la Bibliothèque communale de Jemappes

Photographie du char « l'agriculture », lors de la Cavalcade de Jemappes, Archives de la Ville de Mons, Fonds photographique, 1907.



TOURISME

Nouveaux horaires à noter

La Maison Van Gogh et la Maison du Tourisme de la Région de Mons changent...d'horaires.

- **La Maison Van Gogh** est accessible du mardi au dimanche de 12h00 à 18h00.
Fermée du 24 décembre au 2 janvier inclus.
Adresse : rue du Pavillon, 3 à 7033 Cuesmes.
- **La Maison du Tourisme** est ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche de 11h00 à 17h00. Ouverte toute l'année sauf le 1er novembre, les 25 et 26 décembre, les 1^{er} et 2 janvier.
Adresse : Grand-Place, 22 à 7000 Mons

Maison du Tourisme de la Région de Mons

065/33.55.80 / info.tourisme@ville.mons.be / www.monsregion.be

LES UNES D'OR DE LA PROVINCE



C'est désormais une tradition. Chaque année, le quotidien La Province remet ses « Une d'Or », sur base des coups de cœur de la rédaction proposés au vote des lecteurs. Plusieurs milliers de bulletins ont été enregistrés pour cette septième édition.

Grand gagnant cette année : Les Amis des Aveugles, de Ghlin (une association très dynamique, fondée il y a 125 ans, et qui a gardé la même philosophie: venir en aide aux aveugles et aux malvoyants en favorisant au maximum leur autonomie).

Les autres lauréats : Les pralines Druart (catégorie Economie) ; le jeune basketteur de Mons-Hainaut Alex Libert (sport) ; le châtelain de Boussu Marcel Capouillez (culture) et la jeune auteure de polar tertroise Marie Vanderelst (juniors).

YourTour

Votre voyage sur mesure, en voiture !

Nouvelle version de YourTour.com, 6 fois plus rapide !

Vous décidez d'organiser un voyage par vous-même en un temps record, pas de problème la société wallonne basée à Mons, DeciZium, lance une nouvelle version, encore plus performante, de sa version web www.yourtour.com

Cette technologie unique au monde est le fruit d'une recherche scientifique de plus de 10 ans au sein du milieu universitaire. Ce système se compose d'une interface web, de bases de données (Google maps, les données de Lonely Planet, de Booking.com, ...) et, bien sûr, d'un puissant module de calcul (un algorithme mathématique évolué pour générer automatiquement des voyages complets entièrement personnalisés).

Ce site offre actuellement 3 destinations :
la France, l'Espagne et la Floride.

YourTour.com est avant tout destiné aux professionnels du tourisme à savoir les offices du tourisme, les chaînes d'hôtels, les tour-opérateurs, les agences de voyages,...

Mais cette formule s'adresse aussi à vous particulier, notamment pour ses destinations européennes la France et l'Espagne où vous pouvez vous rendre en voiture.

En 15 secondes seulement, cet outil vous permet de réaliser, l'exploit de confectionner votre voyage sur mesure en fonction de vos desiderata.

Une envie d'un week-end en Normandie ?

Etape 1 – Construction : vous répondez à quelques questions (destination, période du séjour, ...) et vous obtenez une première proposition de circuit. Un programme détaillé vous conseille les sites à visiter, où loger, ... allant du circuit le plus économique au haut de gamme.

Etape 2 – Personnalisation : vous pouvez encore affiner vos recherches (budget, activités, types d'hôtels, attractions ...) et demander un nouvel itinéraire plus personnalisé.

Etape 3 – Réservation : lorsque vous obtenez le voyage correspondant à VOS souhaits, il n'y a plus qu'à réserver l'ensemble des hôtels d'un clic.

Avec ce site web, pas de mauvaises surprises, en effet, YourTour tient compte aussi, des visites payantes, de la durée des trajets et des heures d'ouverture des attractions...

Qui sait, Mons fera peut-être partie d'un périple de YourTour lors de Mons 2015...

www.yourtour.com



CONCERT POUR ENFANTS

Concours «Au clair de ta plume»

«Au clair de ta plume» est un concours de paroles de chansons, organisé par l'asbl montoise Accroch'notes en partenariat avec le chanteur Olivier (qui est aussi un instituteur passionné de musique), avec le soutien du service Education de la Ville de Mons. Le concours s'adresse aux élèves des cycles 5-8 ans et 9-12 ans issus des écoles fondamentales de la région de Mons.

Le 1^{er} prix est la mise en musique des textes sélectionnés. Les élèves des classes lauréates présenteront leur chanson en live lors du concert pour enfants qui aura lieu le dimanche 20 mars au Waux-Hall à Mons. Les chansons seront aussi enregistrées sur CD.

Une belle motivation pour développer l'imagination et la créativité des jeunes participants.

Concert pour enfants
Avec Olivier

Dimanche 20 mars à 15h
Waux-Hall de Mons
Entrée : 6 euros
Infos au 065/36.30.56 ou 0474/72.35.80
www.musicolivier.be
www.accrochnotes.be



La nouvelle ligne 6 du TEC

Mons – Flénu – Mons

La nouvelle ligne 6 intègre et remplace l'ancienne ligne 20 et passe notamment par l'avenue du Coq à Jemappes.

NOUVEAU : LIGNE 6

L'itinéraire principal de la ligne

MONS	SNCB
CUESMES	Arsenal Rue d'Eugies Zoning Grand Marais Place Rue Devreux Rue du Cerisier I.C.E.T. Rue Cache-Après
FLENU	Poire d'Or Rue des Croix 4 Pavés
JEMAPPES	Rue Voituren R.de la Station (av. Maréchal Foch) Avenue du Coq Chapelle du Curé Campiau Rond-Point 4 Pavés
FLENU	Eglise I.C.E.T.-Maison communale Ancienne Gare Rue des Croix Poire d'Or
CUESMES	Rue Cache-Après I.C.E.T. Rue du Cerisier Rue Devreux Place Grand Marais Zoning Rue d'Eugies Arsenal
MONS	SNCB

PLUS D'INFORMATIONS :

- Maison de la Mobilité du TEC
Place Léopold, 9a - 7000 Mons
Tél.: 065/38.88.15
- www.infotec.be
- Auprès des conducteurs

LA ZONE DES GRANDS PRÉS EN PLEIN CHANGEMENT !

Le point sur les travaux

CRÉATION D'UN ROND-POINT BOULEVARD DELVAUX

Jusqu'au 15 juillet 2011, la circulation sera interdite au niveau du chantier (boulevard Delvaux), ce qui signifie qu'il n'est donc plus possible de traverser le quartier des Grands Prés.

Un itinéraire de déviation est instauré par les avenues des Bassins et Thomas Edison, chemin de l'Inquiétude et rue de la Sucrerie. L'accès au centre commercial reste inchangé.

DÉBUT DE GRANDS AMÉNAGEMENTS

Ce « giratoire » du boulevard Delvaux n'est que le point de départ de grands aménagements.

En effet, en vue de desservir de façon optimale le site des Grands Prés tel qu'il est amené à devenir et la nouvelle zone artisanale de la Vieille Haine, un ensemble de nouvelles voiries (rond-point, bretelles d'autoroutes, nouveaux accès, ...) va être créé.

L'autoroute E19 sera aussi en chantier au niveau de Mons sortie 24 et entre l'échangeur de Jemappes (la R5), heureusement sans perturbation pour les usagers ! Deux nouvelles bandes de circulation vont être réalisées dans chaque sens (autoroute à cinq bandes). Des nouveaux accès aux sorties seront également aménagés.

Ces chantiers sont tout prochainement prévus puisqu'ils se dérouleront au cours de cette année et de l'année prochaine.

PLUS D'INFOS ?

Zone de Police de Mons de Quévy – Direction de la sécurisation
065/40.43.20 – 065/40.42.80
www.mons.be



Premier roman

« Malentendus » d'Anne Staquet



Face aux tableaux, la réaction commune consiste à les contempler, à les apprécier pour leur qualité picturale ou pour les émotions qu'ils suscitent, voire à estimer s'ils feraient un bon placement. L'attitude de Mado est toute différente: elle ne les regarde pas, elle les caresse; elle ne les juge pas, elle écoute ce que leurs personnages lui racontent; elle ne les achète ou les vend pas, elle les kidnappe quelques temps pour vivre plus longtemps en leur compagnie.

Telle est l'accroche du premier roman d'Anne Staquet, Docteur en philosophie et enseignante à l'Umons (Université de Mons).

Pourtant Malentendus n'est pas un roman philosophique, mais une histoire toute simple, presque dépouillée.

L'auteure nous en parle: « C'est l'histoire d'une restauratrice d'œuvres d'art, Mado, qui vit souvent davantage dans ses rêves et avec les peintures anciennes qu'avec ses contemporains. Le roman, construit sous forme d'une série de petits tableaux, a en son centre l'œuvre de Georges de la Tour le tricheur à l'as de carreaux.

A travers ce roman, c'est une réflexion sur le regard, sur le fait de voir ou d'être vu et, partant sur les rapports entre le privé et le public, que j'interroge ou, plus exactement, je mets en scène. »

Anne Staquet avoue qu'elle n'a pas décidé d'écrire un roman: un personnage est né dans son esprit et ne l'a plus lâché. Écrire, ce roman n'a pas consisté à lui donner vie, mais à l'objectiver et à le faire sortir en quelques sorte au-dehors.

Anne Staquet, « Malentendus »

Paru aux Editions Edilivre

En vente chez André Leto, rue d'Havré, 35 à Mons et dans toute bonne librairie sur commande.

Disponible également en ligne sur www.alapage.com et www.amazon.fr



Nouvelle salle rock à Mons

On Air Studio

Une nouvelle salle de concerts, en plein coeur de Mons, vient d'ouvrir ses portes. C'est l'ancienne salle de cinéma L'Alhambra (rue du Miroir près de la Grand-Place donc), reconvertie un moment en discothèque qui devient donc un nouveau lieu dédié au rock. Après le Lotto Mons Club ouvert il y a quelques semaines, On Air studio et sa salle de 500 personnes programmera aussi bien du rock « garage » que du rock très pointu, du pop rock comme du rock metal. De plus des mini-festivals seront également organisés.

À la tête de ce projet, on retrouve Pascal Houssin, 41 ans, amateur de rock depuis ses vingt ans. Il est dans le milieu du spectacle depuis cinq ans avec des concerts rock et jazz à la place du Marché-aux-Herbes. Pour la programmation, Pascal Houssin a fait appel à Christophe

Michez, qui a une grande expérience de l'organisation de concerts.

PROGRAMMATION ET INFOS :
www.onair-studio.be



